RCS : AGEN
Code greffe : 4701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AGEN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 00146
Numéro SIREN : 412 824 559
Nom ou dénomination : CRESCENDO RESTAURATION

Ce dépôt a été enregistré le 15/02/2022 sous le numéro de dépôt 959

CRESCENDO RESTAURATION
Société par actions simplifiée
Au capital de 2 452 030,06 €
Siège social : Agropole, 47310 ESTILLAC
RCS AGEN n° 412 824 559

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 JUIN 2021

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

DEUXIEME RESOLUTION – AFFECTATION DE RESULTAT

Les capitaux propres se présentent de la façon suivante avant affectation du résultat au titre de l'exercice clos au 31/12/2020 :

Capital social ou individuel (DA)	2 452 030 €
Primes d'émission, de fusion, d'apport…	2 632 840 €
Réserve légale (DD)	271 965 €
Autres réserves	1 916 827 €
Report à nouveau (DH)	23 806 804 €
Résultat de l'exercice (DI)	(4 439 150) €
Provisions réglementées	285 942 €
TOTAL (DL)	26 927 259 €

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice consistant dans une perte de (4 439 150) €uros de la façon suivante:

RESULTAT DE L'EXERCICE

Perte	- 4 439 150 €
Report à nouveau antérieur	23 806 804 €
TOTAL	19 367 654 €

AFFECTATION

- Au report à nouveau : 19 367 654 €
- TOTAL : 19 367 654 €

DISTRIBUTION DES DIVIDENDES POUR LES TROIS EXERCICES PRECEDENTS

En application de l'article 243bis du CGI, la société présente la distribution des dividendes effectuée sur les trois derniers exercices.

Exercice	Dividendes	Dividendes éligibles à l'abattement de 40%	Dividendes non éligibles à l'abattement de 40%
2017	1 041 969 €	334 287 €	707 682 €
2018	1 041 969 €	332 862 €	709 107 €
2019	0 €	0 €	0 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

CERTIFIE CONFORME

Le Président du Conseil d'Administration

N° 2050-SD2021

(1) BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : CRESCENDO RESTAURATION — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise 1-Agropole - BP 330 47931 AGEN CEDEX 9 — Durée de l'exercice précédent *

Numéro SIRET* 4 1 2 8 2 4 5 5 9 0 0 0 1 4 — Néant * ☐

Exercice N clos le, 31 12 2020

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
		Frais de développement *	CX		CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	896 611	AG 544 046	352 565
		Fonds commercial (1)	AH	2 748 210	AI 1 248 920	1 499 290
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	13 000	AK	13 000
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
		Constructions	AP	26 424 502	AQ 21 919 749	4 504 753
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	10 565 133	AS 8 787 576	1 777 558
		Autres immobilisations corporelles	AT	5 524 796	AU 4 666 494	858 302
		Immobilisations en cours	AV	187 086	AW	187 086
		Avances et acomptes	AX		AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
		Autres participations	CU	5 649 211	CV 455 267	5 193 943
		Créances rattachées à des participations	BB		BC	
		Autres titres immobilisés	BD		BE	
		Prêts	BF		BG	
		Autres immobilisations financières *	BH	218 510	BI	218 510
		TOTAL (II)	BJ	52 227 057	BK 37 622 051	14 605 006
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	333 906	BM	333 906
		En cours de production de biens	BN		BO	
		En cours de production de services	BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
		Marchandises	BT		BU	
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	150 198	BW	150 198
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 306 074	BY 2 093	1 303 981
		Autres créances (3)	BZ	35 092 467	CA 1 317 722	33 774 745
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres: 133 414)	GD	691 663	CE	691 663
		Disponibilités	CF	2 417 045	CG	2 417 045
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3) *	CH	372 603	CI	372 603
		TOTAL (III)	CJ	40 363 956	CK 1 319 815	39 044 141
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
		Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	92 591 013	1A 38 941 866	53 649 147

Renvois : (1) Dont droit au bail : 2 — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : — Stocks : — Créances :

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

N° 2051-SD2021

② BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : CRESCENDO RESTAURATION — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 2 452 030)	DA	2 452 030
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	2 632 840
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	271 965
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 916 827
	Report à nouveau	DH	23 806 804
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(4 439 150)
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	285 942
	TOTAL (I)	DL	26 927 259
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	19 000
	Provisions pour charges	DQ	968 042
	TOTAL (III)	DR	987 042
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	15 887 738
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	3 267 450
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	868
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 732 125
	Dettes fiscales et sociales	DY	3 707 017
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	13 679
	Autres dettes	EA	125 968
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	25 734 845
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	53 649 147

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	11 336 009
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	551 135

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

© Sage

N° 2052-SD2021

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : CRESCENDO RESTAURATION — Néant ☐ *

			Exercice N			
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D' EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB	FC	
	Production vendue biens *	FD	20 336 179	FE	FF	20 336 179
	Production vendue services*	FG	3 187 915	FH	FI	3 187 915
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	23 524 094	FK	FL	23 524 094
	Production stockée*				FM	
	Production immobilisée*				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	206 573
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	536 399
	Autres produits (1) (11)				FQ	570 827
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	24 837 893
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	5 783 835
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	115 498
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	9 365 016
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	690 851
	Salaires et traitements*				FY	10 574 037
	Charges sociales (10)				FZ	2 728 666
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*				GA	3 044 195
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions				GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	680
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	128 791
	Autres charges (12)				GE	121 733
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	32 553 302
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(7 715 409)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	3 457 706
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	265 391
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
	Total des produits financiers (V)				GP	3 723 097
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	467 683
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	37 495
	Différences négatives de change				GS	1 614
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
	Total des charges financières (VI)				GU	506 792
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	3 216 305
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(4 499 104)

© Sage

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

N° 2053-SD2021

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise CRESCENDO RESTAURATION — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	499 840
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	334 992
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	62 752
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	897 585
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	226 265
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	269 456
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	351 889
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	847 610
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	49 975
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	(9 979)
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	29 458 575
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	33 897 725
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(4 439 150)

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	121 051
(3) Dont	- Crédit - bail mobilier *	HP	
	- Crédit - bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	51 925
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	527 695
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	570 827
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	78 725
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles — facultatives A6	obligatoires A9	
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
Pénalités, amendes fiscales et pénales	16 265	
Autres charges et produits excep. s/op. des gestion	158 075	374 331
Charges et produits div. courants.s/ex. antérieurs	51 925	121 051
Valeur nette comptable des éléments actifs cédés	264 456	
Valeur nette comptable des immos. financières cédées	5 000	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs
exploitation	43 429	78 697
social	8 495	42 355

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

© Sage

Extension 1

N° 2053-SD

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Désignation de l'entreprise CRESCENDO RESTAURATION

Détail des produits et charges exceptionnels	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Amortissements dérogatoires	54 852	62 752
Dotations provisions pour dép. excep.	52 037	
Rentrées sur créances amorties		4 458
Produits des cessions éléments cédés		304 167
Produits des cessions d'immobilisations financières		30 825
Dotations provisions pour dep. excep. immos	245 000	

© Sage

(5) **IMMOBILISATIONS**

N° 2054-SD2021

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise : CRESCENDO RESTAURATION — Néant ☐ *

CADRE A IMMOBILISATIONS			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	CZ			D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	KD	3 430 574		KE		KF	251 766
CORPORELLES	Terrains	KG			KH		KI	
	Constructions — Sur sol propre [Dont Composants L9]	KJ			KK		KL	
	Constructions — Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]	KM	26 304 786		KN		KO	358 197
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions [Dont Composants M2]	KP			KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]	KS	10 430 668		KT		KU	256 613
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV	3 375 211		KW		KX	95 949
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *	KY	622 284		KZ		LA	331 745
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	1 244 048		LC		LD	41 576
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	LE			LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours	LH	427 054		LI		LJ	269 865
	Avances et acomptes	LK			LL		LM	
	TOTAL III	LN	42 404 049		LO		LP	1 353 945
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G			8M		8T	
	Autres participations	8U	5 666 789		8V		8W	218 747
	Autres titres immobilisés	1P			1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières	1T	203 600		1U		1V	15 413
	TOTAL IV	LQ	5 870 389		LR		LS	234 160
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG	51 705 012		ØH		ØJ	1 839 871

CADRE B IMMOBILISATIONS			Diminutions: par virement de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	IN			CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	IO			LV	24 520	LW	3 657 820	IX	
CORPORELLES	Terrains	IP			LX		LY		LZ	
	Constructions — Sur sol propre	IQ			MA		MB		MC	
	Constructions — Sur sol d'autrui	IR			MD	238 481	ME	26 424 502	MF	
	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS			MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT			MJ	122 147	MK	10 565 133	ML	
	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU			MM	1 045	MN	3 470 114	MO	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	IV			MP	184 972	MQ	769 057	MR	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW			MS		MT	1 285 624	MU	
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers*	IX			MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours	MY			MZ	509 833	NA	187 086	NB	
	Avances et acomptes	NC			ND		NE		NF	
	TOTAL III	IY			NG	1 056 478	NH	42 701 516	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ			ØU		M7		ØW	
	Autres participations	IØ			ØX	236 325	ØY	5 649 211	ØZ	
	Autres titres immobilisés	I1			2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières	I2			2E	503	2F	218 510	2G	
	TOTAL IV	I3			NJ	236 828	NK	5 867 720	2H	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4			ØK	1 317 826	ØL	52 227 057	ØM	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

© Sage

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

N° 2054 bis-SD 2021

Exercice N clos le 31/12/2020

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l' exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: CRESCENDO RESTAURATION — Néant [X] *

CADRE A

	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
			Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 **TOTAUX**						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1	- FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2	- FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3	- FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

© Sage

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° 2055-SD2021

6 AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise : CRESCENDO RESTAURATION — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement **TOTAL I**		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles **TOTAL II**		PE	453 126	PF	105 440	PG	14 520	PH	544 046
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR	20 097 488	PS	1 664 910	PT	29 002	PU	21 733 396
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	7 906 296	QA	905 869	QB	78 127	QC	8 734 038
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	2 886 475	QE	193 919	QF	88	QG	3 080 306
	Matériel de transport	QH	450 948	QI	121 799	QJ	184 972	QK	387 776
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	1 141 045	QM	52 258	QN		QO	1 193 303
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	32 482 252	QV	2 938 755	QW	292 189	QX	35 128 819
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	32 935 378	ØP	3 044 195	ØQ	306 709	ØR	35 672 864

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements **TOTAL I**		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles **TOTAL II**		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8	5 479	R9		S1		S2	10 978	S3		S4	(5 499)
	Inst.gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4	46 216	T5		T6		T7	39 931	T8		T9	6 285
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7	3 156	V8		V9		W1	11 843	W2		W3	(8 686)
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3	54 852	X4		X5		X6	62 752	X7		X8	(7 901)
Frais d'acquisition de titres de participations **TOTAL IV**		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ	54 852	NR		NS		NT	62 752	NU		NV	(7 901)
Total général non ventilé **(NP + NQ + NR)**		NW	54 852	**Total général** non ventilé **(NS + NT + NU)**		NY	62 752	**Total général** non ventilé **(NW - NY)**		NZ	(7 901)				

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

© Sage

⑦ PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise : CRESCENDO RESTAURATION — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	293 842	TM	54 852	TN	62 752	TO	285 942
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z	293 842	TS	54 852	TT	62 752	TU	285 942
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	843 265	4Y	128 791	4Z	4 014	5A	968 042
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	23 690	5W		5X	4 690	5Y	19 000
	TOTAL II	5Z	866 955	TV	128 791	TW	8 704	TX	987 042
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A	1 196 883	6B	52 037	6C		6D	1 248 920
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F	245 000	6G		6H	245 000
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U	455 267	9V		9W		9X	455 267
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	1 413	6U	680	6V		6W	2 093
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	850 039	6Y	467 683	6Z		7A	1 317 722
	TOTAL III	7B	2 503 602	TY	765 400	TZ		UA	3 269 002
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	3 664 399	UB	949 043	UC	71 456	UD	4 541 986
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE	129 471	UF	8 704		
	Dont dotations et reprises - financières			UG	467 683	UH			
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ	351 889	UK	62 752		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 I de l'annexe III au CGI.

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° 2056-SD

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Autres provisions pour risques et charges"

Désignation de l'entreprise CRESCENDO RESTAURATION

Autres provisions pour risques et charges	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
autres provisions pour ris	23 690		4 690	19 000

© Sage

N° 2056-SD

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Autres provisions pour dépréciation"

Désignation de l'entreprise CRESCENDO RESTAURATION

Autres provisions pour dépréciation	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
prov. pour deprec. des com	850 039	467 683		1 317 722

© Sage

⑧ ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

N° 2057-SD 2021

Désignation de l'entreprise : CRESCENDO RESTAURATION — Néant ☐ *

CADRE A ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	218 510	UV		UW	218 510
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	2 680		2 680		
	Autres créances clients	UX	1 303 394		1 303 394		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	137 882		137 882		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	27 987		27 987		
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	2 054 944		2 054 944		
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	248 341		248 341		
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	364 861		364 861		
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP	1 535 124		1 535 124		
	Groupe et associés (2)	VC	30 154 682		30 154 682		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	568 647		568 647		
	Charges constatées d'avance	VS	372 603		372 603		
	TOTAUX	VT	36 989 653	VU	36 771 144	VV	218 510
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH	15 887 738	1 710 995	13 236 961	939 783
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	221 225			221 225
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	2 732 125	2 732 125		
Personnel et comptes rattachés		8C	2 241 453	2 241 453		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	1 185 274	1 185 274		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	60 193	60 193		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	220 098	220 098		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	13 679	13 679		
Groupe et associés (2)		VI	3 046 225	3 046 225		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	125 968	125 968		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	25 733 977	VZ 11 336 009	13 236 961	1 161 008
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	9 000 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	265 673			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

© Sage

(9) DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL N° 2058-A-SD 2021

Désignation de l'entreprise : CRESCENDO RESTAURATION | Formulaire déposé au titre de l'IR | ET | | Néant [] * | Exercice N, clos le : 31122020

I. RÉINTÉGRATIONS

	BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE							WA	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés							WB	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE	41 594		XE	54 670
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	13 076			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	137 312	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)	XX			XW	149 162
	Amendes et pénalités	WJ	11 850	Charges financières (art. 39-1-3°et 212 bis)*	XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)							I7	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7			K7	
RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES	Moins-values nettes à long terme	- imposées aux taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						I8	
		- imposées aux taux de 0 %						ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*	- Plus-values nettes à court terme						WN	
		- Plus-values soumises au régime des fusions						WO	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)							XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW			WQ	4 560
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX		Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro	M8	3 099			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3	
							TOTAL I	WR	208 392

II. DÉDUCTIONS

	PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE							WS	4 439 150	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*								WT	88 408	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)								WU	60 363	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV		
		- imposées au taux de 0 %						WH	18 645	
		- imposées au taux de 19 %						WP		
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW		
		- imputées sur les déficits antérieurs						XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %							I6		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*							WZ		
	Régime des sociétés mères et des filiales* Produit net des actions et parts d'intérêts:	Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A	172 885				XA	3 284 821	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 233 B du CGI)							ZX		
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.							ZY		
	Majoration d'amortissement*							XD		
	Abattement sur le bénéfice et déductions *	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 octies	L2		Jeunes entreprises innovantes (art.44 octies A)	L5	XF
					Société investissements immobilier cotées (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	
		ZFU-TE (art.44 octies et octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)	IF		Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)	XC	
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Zone de revitalisation rurale (44 quindecies)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)									XS
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9	7 447	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	YH			XG	217 426	
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	YC					
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	YD					
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	YI		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI					
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL								
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y2		

© Sage

III. RÉSULTAT FISCAL				TOTAL II	XH	8 108 813
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI				
	déficit (II moins I)				XJ	7 900 421
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *					XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN			XO	7 900 421

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD

© Sage

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL
Détail du poste "Réintégrations diverses"

N° 2058-A-SD

Désignation de l'entreprise CRESCENDO RESTAURATION

Réintégrations diverses	Montant
QUOTE PART DE 12 % DES PLUS VALUES BRUTES	3 099
DONS MECENAT	1 400
FRACTION NON IMPUTEE REDUCION IMPOT MECENAT	61

© Sage

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL
Détail du poste "Déductions diverses"

N° 2058-A-SD

Désignation de l'entreprise CRESCENDO RESTAURATION

Déductions diverses	Montant
DEDUCTION EXCEPTIONNELLE SURAMORTISSEMENT MACRON	7 447
REDUCTION IMPOT MECENAT	840
SUBVENTION EXPLOITATION FONDS DE SOLIDARITE	200 000
CREDIT IMPOT BAILLEUR DE LOCAUX COMMERCIAUX	9 139

© Sage

(10) DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

N° 2058-B-SD2021

Désignation de l'entreprise CRESCENDO RESTAURATION — Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	2 792 612
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4Bis - K5)			K6	2 792 612
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)			YJ	7 900 421
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	10 693 033

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	2 103 532

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
dotations aux provisions pour indelnités départ à la retraite	8X	128 791	8Y	
reprises provisions pour indemnité départ à la retraite	8Z		9A	4 014
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
contribution sociale de solidarité C3S 2020	9K	8 521	9L	
contribution sociale de solidarité C3S 2019	9M		9N	56 349
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	137 312	YO	60 363
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction		Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'idenfication, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le mmmontant du transfert).

© Sage

(11) **TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS** DGFiP N° 2058-C-SD2021

Désignation de l'entreprise : CRESCENDO RESTAURATION — Néant ☐ *

ORIGINES

Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	21 559 307
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	2 247 497
Prélèvements sur les réserves	ØE	
TOTAL I	ØF	23 806 804

AFFECTATIONS

Affectations aux réserves - Réserves légales	ZB	
Affectations aux réserves - Autres réserves	ZD	
Dividendes	ZE	
Autres répartitions	ZF	
Report à nouveau	ZG	23 806 804
(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) **TOTAL II**	ZH	23 806 804

RENSEIGNEMENTS DIVERS — Exercice N :

ENGAGEMENTS

— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7		YQ		
— Engagements de crédit-bail immobilier			YR		
— Effets portés à l'escompte et non échus			YS		

DÉTAILS DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

— Sous-traitance			YT	317 945
— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8		XQ	4 879 076
— Personnel extérieur à l'entreprise			YU	
— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	216 876
— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV	
— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES		ST	3 951 120
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	9 365 016

DÉTAILS DES POSTES — IMPÔTS ET TAXES

— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE			YW	354 275
— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS		9Z	336 576
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX	690 851

T.V.A.

— Montant de la T.V.A. collectée		YY	2 909 434
— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations		YZ	1 907 830

DIVERS

— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de l'année N)*			ØB	10 529 204
— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*			ØS	
— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK	%
— Numéro de centre de gestion agréé*	XP			
— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au CGI) (si oui cocher 1 sinon 0)			ZR	1
— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			RG	
— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			RH	

RÉGIME DE GROUPE *

Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL	
			Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO	
			Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF	

Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale — JH — 0 — N° SIRET de la société mère du groupe — JJ

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

© Sage

(12) DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES N° 2059-A-SD 2021

Désignation de l'entreprise : CRESCENDO RESTAURATION — Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I - Immobilisations *	1	Agenc.,cons	217 930		11 018		206 912
	2	Matl et out	46 025		3 878		42 147
	3	Fonds de co	10 000				10 000
	4	Inst. gles	1 045		88		957
	5	Agenc., con	11 618		9 052		2 567
	6	Matl et out	6 032		4 159		1 873
	7	Matl transp	184 972		184 972		
	8	200 actions 25062018	5 000				5 000
	9	3065 action 31122020	231 325				231 325
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

			Prix de vente ⑦	Montant global de la plus value ou de la moins-value ⑧	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées * Court terme ⑨	Long terme ⑩ 19%	Long terme ⑩ 15 % ou 12,8 %	Long terme ⑩ 0 %	Plus-values taxables à 19% (1) ⑪
I - Immobilisations *	1		217 930	11 018	11 018				
	2		46 025	3 878	3 878				
	3		10 000						
	4		1 045	88	88				
	5			(2 567)	(2 567)				
	6		867	(1 006)	(1 006)				
	7		28 300	28 300	28 300				
	8		30 825	25 825				25 825	
	9		224 145	(7 180)				(7 180)	
	10								
	11								
	12								
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés			+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés			+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale			+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée			+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice							
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme							
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*							
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑨) ⑨			39 711			18 645	
		CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩) ⑩			(A)		(B) (Ventilation par taux)		(C)
		CADRE C : autres plus-values taxable à 19% ⑪							

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

N° 2059-A-SD

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES
Détail du poste "II-Autres éléments - Divers"

Désignation de l'entreprise CRESCENDO RESTAURATION

Autres éléments : divers	Qualification fiscale des plus ou moins-values réalisées				
	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19%
		19%	15% ou 12,8%	0%	

(13) AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

N° 2059-B-SD 2021

Désignation de l'entreprise : CRESCENDO RESTAURATION	Formulaire déposé au titre de l'IR	EU		Néant [X] *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

Origine	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

© Sage

(14) **SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME** N° 2059-C-SD2021

Désignation de l'entreprise : CRESCENDO RESTAURATION Néant [X] *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 ❶ ou 12,8 ❷ % .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI ❶ .	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ .	

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ①		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter
		À 19 %, 16,5%(1) ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a *sexies* -0 du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a *sexies* -0 bis du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 %(1) ⑤	⑥	col. ⑦= ②+③+④ -⑤ -⑥ ⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

© Sage

(15) RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

N° 2059-D-SD2021

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : CRESCENDO RESTAURATION

Néant [X] *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n ° 2032.

© Sage

16

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFiP N° 2059-E-SD2021

Désignation de l'entreprise : CRESCENDO RESTAURATION — Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01012020 et clos le : 31122020 Durée en nombre de mois 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel : *	YP	744
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	23 524 094
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	570 827
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	24 094 921

II - Autre produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	206 573
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	3 747
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	4 458
TOTAL 2	OM	214 778

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)

Achats	ON	7 884 535
Variation négative des stocks	OQ	115 498
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	3 835 588
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	26 437
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	121 733
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	432 649
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	12 416 441

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée **TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3**	OG	11 893 258

V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	11 893 258

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case EV ☐

Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	24 094 921
Effectifs au sens de la CVAE *	EY	1 258
Chiffre d'affaires du groupe économique	HX	37 922 251
Période de référence GY du GZ	au	
Date de cessation	HR	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

© Sage

(17) **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL** N° 2059-F-SD 2021

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

1/1 (1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020 N° SIRET 41282455590001 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE CRESCENDO RESTAURATION

ADRESSE (voie) 1-Agropole - BP 330

CODE POSTAL 47931 VILLE AGEN CEDEX 9

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1 2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3 473399
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2 43	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4 221248

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination CJS HOLDING

N° SIREN (si société établie en France) 752076109 % de détention 65,34 Nb de parts ou actions 453919

Adresse : N° Voie Agropole

Code Postal 47310 Commune ESTILLAC Pays FR

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

© Sage

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n ° 2032

(18) FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2059-G-SD2021

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)

1/6 (1)

Néant * ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

N° SIRET 41282455590001 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE CRESCENDO RESTAURATION

ADRESSE (voie) 1-Agropole - BP 330

CODE POSTAL 47931 VILLE AGEN CEDEX 9

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique	SAS	Dénomination	ANCENIREST			
N° SIREN (si société établie en France)	499522423			% de détention	70	
Adresse : N°		Voie	C/C Leclerc			
Code Postal	44150	Commune	ST GEREON	Pays	FR	
Forme juridique	SAS	Dénomination	BEAUNEREST			
N° SIREN (si société établie en France)	433293133			% de détention	80	
Adresse : N°		Voie	C/C Carrefour - 9, av. du Gl de Gaulle			
Code Postal	21200	Commune	BEAUNE	Pays	FR	
Forme juridique	SAS	Dénomination	ADOUREST			
N° SIREN (si société établie en France)	817410681			% de détention	80	
Adresse : N°		Voie	Chemin de perrot			
Code Postal	40800	Commune	AIRE SUR L'ADOUR	Pays	FR	
Forme juridique	SAS	Dénomination	DAXREST			
N° SIREN (si société établie en France)	479089237			% de détention	80	
Adresse : N°		Voie	C/C Leclerc			
Code Postal	40990	Commune	ST PAUL LES DAX	Pays	FR	
Forme juridique	SAS	Dénomination	PAMREST			
N° SIREN (si société établie en France)	403286396			% de détention	79,98	
Adresse : N°		Voie	C/C Carrefour			
Code Postal	09100	Commune	PAMIERS	Pays	FR	
Forme juridique	SAS	Dénomination	ROCHEREST			
N° SIREN (si société établie en France)	453915787			% de détention	70	
Adresse : N°		Voie	C/C Leclerc			
Code Postal	85000	Commune	LA ROCHE SUR YON	Pays	FR	
Forme juridique	SRL	Dénomination	SALAISEREST			
N° SIREN (si société établie en France)	428102016			% de détention	100	
Adresse : N°	RN7	Voie	C/C Carrefour			
Code Postal	38150	Commune	SALAISE SUR SANNE	Pays	FR	
Forme juridique	SAS	Dénomination	SNREST			
N° SIREN (si société établie en France)	443316385			% de détention	80	
Adresse : N°		Voie	C/C Leclerc - Les Quebrais			
Code Postal	44600	Commune	ST NAZAIRE	Pays	FR	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n ° 2032.

© Sage

Extension 1 **N° 2059-G-SD**

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Désignation de l'entreprise CRESCENDO RESTAURATION

Forme juridique	SRL	Dénomination	DRAGREST				
N° SIREN (si société établie en France)	400251047			% de détention	99,95		
Adresse : N°		Voie	C/C Carrefour				
Code Postal	83300	Commune	DRAGUIGNAN	Pays	FR		
Forme juridique	SAS	Dénomination	NANTEREST				
N° SIREN (si société établie en France)	441694759			% de détention	100		
Adresse : N°		Voie	C/C Leclerc				
Code Postal	44115	Commune	BASSE-GOULAINE	Pays	FR		
Forme juridique	SAS	Dénomination	THIERREST				
N° SIREN (si société établie en France)	437986615			% de détention	80		
Adresse : N°		Voie	C/C Carrefour				
Code Postal	63300	Commune	THIERS	Pays	FR		
Forme juridique	SAS	Dénomination	VESOULREST				
N° SIREN (si société établie en France)	494348543			% de détention	80		
Adresse : N°		Voie	C/C Leclerc				
Code Postal	70000	Commune	PUSEY	Pays	FR		
Forme juridique	SAS	Dénomination	VOIREST				
N° SIREN (si société établie en France)	412726945			% de détention	79,98		
Adresse : N°		Voie	C/C Carrefour				
Code Postal	38500	Commune	VOIRON	Pays	FR		
Forme juridique	SAS	Dénomination	OLEREST				
N° SIREN (si société établie en France)	502889843			% de détention	70		
Adresse : N°		Voie	C/C Leclerc				
Code Postal	17310	Commune	ST PIERRE D'OLERON	Pays	FR		
Forme juridique	SIG	Dénomination	PORNICREST				
N° SIREN (si société établie en France)	504178872			% de détention	100		
Adresse : N°		Voie	C/C Leclerc				
Code Postal	44210	Commune	PORNIC	Pays	FR		
Forme juridique	SAS	Dénomination	FRANCHEVILLEREST				
N° SIREN (si société établie en France)	509364451			% de détention	70		
Adresse : N°		Voie	C/C Carrefour				
Code Postal	69340	Commune	FRANCHEVILLE	Pays	FR		
Forme juridique	SAS	Dénomination	BERGERACREST				
N° SIREN (si société établie en France)	513391581			% de détention	80		
Adresse : N°		Voie	C/C Leclerc				
Code Postal	24100	Commune	CREYSSE	Pays	FR		

© Sage

Extension 1 **N° 2059-G-SD**

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Désignation de l'entreprise CRESCENDO RESTAURATION

Forme juridique	SAS	Dénomination	SECLINREST		
N° SIREN (si société établie en France)	511686412			% de détention	100
Adresse : N°		Voie	C/C Leclerc		
Code Postal	59113	Commune	SECLIN	Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	CERNAYREST		
N° SIREN (si société établie en France)	518563028			% de détention	100
Adresse : N°		Voie	C/C Leclerc		
Code Postal	68700	Commune	CERNAY	Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	SAINTGILREST		
N° SIREN (si société établie en France)	520311671			% de détention	70
Adresse : N°		Voie	C/C Leclerc		
Code Postal	85800	Commune	ST GILLES CROIX DE VIE	Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	AUDEREST		
N° SIREN (si société établie en France)	519309231			% de détention	100
Adresse : N°		Voie	C/C Carrefour		
Code Postal	11000	Commune	CARCASSONNE	Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	BRESSEREST		
N° SIREN (si société établie en France)	522530625			% de détention	70
Adresse : N°		Voie	C/C Leclerc		
Code Postal	01000	Commune	BOURG EN BRESSE	Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	MONTLUCONREST		
N° SIREN (si société établie en France)	791107279			% de détention	100
Adresse : N°		Voie	C/C Leclerc		
Code Postal	03410	Commune	DOMERAT	Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	ROMOREST		
N° SIREN (si société établie en France)	799968359			% de détention	100
Adresse : N°		Voie	C/C Leclerc- zac de la grange II		
Code Postal	41200	Commune	ROMORANTIN-LANTHENAY	Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	CRESCENDO IMMOBILIER		
N° SIREN (si société établie en France)	799364088			% de détention	99,9
Adresse : N°		Voie	Agropole		
Code Postal	47310	Commune	ESTILLAC	Pays	FR
Forme juridique	SAS	Dénomination	BCDREST		
N° SIREN (si société établie en France)	792429185			% de détention	79,93
Adresse : N°		Voie	Agropole		
Code Postal	47310	Commune	ESTILLAC	Pays	

© Sage

Extension 1 **N° 2059-G-SD**

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Désignation de l'entreprise CRESCENDO RESTAURATION

Forme juridique	SCI	Dénomination	JETJ IMMOBILIER				
N° SIREN (si société établie en France)	814649497			% de détention	99,9		
Adresse : N°		Voie	Agropole				
Code Postal	47310	Commune	ESTILLAC	Pays	FR		
Forme juridique	SAS	Dénomination	CAHORSREST				
N° SIREN (si société établie en France)	809306442			% de détention	80		
Adresse : N°		Voie	Av. Maryse Bastié - "Moulin de Labéraudie"				
Code Postal	46000	Commune	CAHORS	Pays	FR		
Forme juridique	SAS	Dénomination	PAUBCD				
N° SIREN (si société établie en France)	821812096			% de détention	60		
Adresse : N°	144	Voie	Av. Alfred Nobel				
Code Postal	64000	Commune	PAU	Pays	FR		
Forme juridique	SAS	Dénomination	LE FOURNIL DE JULES				
N° SIREN (si société établie en France)	828196170			% de détention	100		
Adresse : N°		Voie	Agropole				
Code Postal	47310	Commune	ESTILLAC	Pays	FR		
Forme juridique	SAS	Dénomination	ARGELESREST				
N° SIREN (si société établie en France)	834337636			% de détention	83,55		
Adresse : N°		Voie	ZE - C/C Intermarché				
Code Postal	66700	Commune	ARGELES SUR MER	Pays	FR		
Forme juridique	SAS	Dénomination	BELFORTREST				
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	100		
Adresse : N°	1	Voie	av. du Gl de Gaulle - C/C Leclerc				
Code Postal	90000	Commune	BELFORT	Pays	FR		
Forme juridique	SAS	Dénomination	MANOSQUE BCD				
N° SIREN (si société établie en France)	750432593			% de détention	100		
Adresse : N°	690	Voie	Bl St Joseph Parc activité St Joseph				
Code Postal	04100	Commune	MANOSQUE	Pays	FR		
Forme juridique	SAS	Dénomination	THONONREST				
N° SIREN (si société établie en France)	844605659			% de détention	100		
Adresse : N°		Voie	C/C Carrefour				
Code Postal	74200	Commune	MARGENCEL	Pays	FR		
Forme juridique	SAS	Dénomination	LE PIAN BCD				
N° SIREN (si société établie en France)	834828121			% de détention	100		
Adresse : N°	386	Voie	Rte de Pauillac				
Code Postal	33290	Commune	LE PIAN MEDOC	Pays	FR		

© Sage

Extension 1 **N° 2059-G-SD**

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Désignation de l'entreprise CRESCENDO RESTAURATION

Forme juridique	SAS	Dénomination	BORDEAUX BCD				
N° SIREN (si société établie en France)	837973767			% de détention	100		
Adresse : N°		Voie	Agropole				
Code Postal	47310	Commune	ESTILLAC	Pays	FR		
Forme juridique	SAS	Dénomination	LYON BCD				
N° SIREN (si société établie en France)	840094981			% de détention	100		
Adresse : N°	3	Voie	Av. de Bohlen, Carré de soie				
Code Postal	69120	Commune	VAULX EN VELIN	Pays	FR		
Forme juridique	SAS	Dénomination	TARBES BCD				
N° SIREN (si société établie en France)	841433568			% de détention	80		
Adresse : N°	1	Voie	Rue Robert Destarac				
Code Postal	65000	Commune	TARBES	Pays	FR		
Forme juridique	SAS	Dénomination	LAVALREST				
N° SIREN (si société établie en France)	843280900			% de détention	80		
Adresse : N°	23	Voie	Bd aRMAND-CELLULE C1 BAT C				
Code Postal	53940	Commune	SAINT BERTHEVIN	Pays	FR		
Forme juridique	SAS	Dénomination	ST HERBLAINREST				
N° SIREN (si société établie en France)	841985161			% de détention	100		
Adresse : N°		Voie	ZAC Atlantic Rue Victor Schoelcher				
Code Postal	44800	Commune	SAINT HERBLAIN	Pays	FR		
Forme juridique	SAS	Dénomination	ST JEAN BCD				
N° SIREN (si société établie en France)	840202535			% de détention	100		
Adresse : N°		Voie	C/C Leclerc rte de Souhara				
Code Postal	64122	Commune	URRUGNE	Pays	FR		
Forme juridique	SAS	Dénomination	SAUMUR BCD				
N° SIREN (si société établie en France)	812628253			% de détention	99,6		
Adresse : N°	83	Voie	Bd des Demoiselles-ZEone Ecoparc				
Code Postal	49400	Commune	SAINT LAMBERT DES LEVEES	Pays	FR		
Forme juridique	SAS	Dénomination	BELLE ETOILE BCD				
N° SIREN (si société établie en France)	853375566			% de détention	70		
Adresse : N°		Voie	Rond-Point de la belle etoile "les petites landes"				
Code Postal	44470	Commune	THOUARE SUR LOIRE	Pays	FR		
Forme juridique	SAS	Dénomination	BREST BCD				
N° SIREN (si société établie en France)	880025374			% de détention	100		
Adresse : N°		Voie	C/C le phare de l'europe- Rte de Gouesnou				
Code Postal	29200	Commune	BREST	Pays	FR		

© Sage

Extension 1

N° 2059-G-SD

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Désignation de l'entreprise CRESCENDO RESTAURATION

Forme juridique	SAS	Dénomination	ST ETIENNE BCD				
N° SIREN (si société établie en France)	879880417			% de détention	100		
Adresse : N°		Voie	Quartier de Monthieu				
Code Postal	42000	Commune	SAINT-ETIENNE	Pays	FR		
Forme juridique	SAS	Dénomination	CLERMOND BCD				
N° SIREN (si société établie en France)	879697357			% de détention	100		
Adresse : N°		Voie	Angle Bd st jean et rue Jules Vernes le Brezet				
Code Postal	63100	Commune	CLERMONT-FERRAND	Pays	FR		
Forme juridique	SAS	Dénomination	POITIERS BCD				
N° SIREN (si société établie en France)	879987642			% de détention	100		
Adresse : N°	2	Voie	Av. Lafayette C/C Geant Casino				
Code Postal	86000	Commune	POITIERS	Pays	FR		
Forme juridique	SAS	Dénomination	PORNIC BCD				
N° SIREN (si société établie en France)	881558530			% de détention	80		
Adresse : N°		Voie	ZAC de la chaussée Chaudron				
Code Postal	44210	Commune	PORNIC	Pays	FR		
Forme juridique	SAS	Dénomination	BOEREST				
N° SIREN (si société établie en France)	882558091			% de détention	100		
Adresse : N°		Voie	C/C Géant Rte de Layrac Zac de Gardes				
Code Postal	47550	Commune	BOE	Pays	FR		
Forme juridique	SAS	Dénomination	NIMES BCD				
N° SIREN (si société établie en France)	888405818			% de détention	80		
Adresse : N°		Voie	C/C Geéant 400, Av. du Dr Claude Baillet				
Code Postal	30900	Commune	NIMES	Pays	FR		
Forme juridique	SAS	Dénomination	BEZIERS BCD				
N° SIREN (si société établie en France)	887706216			% de détention	100		
Adresse : N°	33	Voie	Bd Kennedy				
Code Postal	34500	Commune	BEZIERS	Pays	FR		
Forme juridique		Dénomination					
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention			
Adresse : N°		Voie					
Code Postal		Commune		Pays			
Forme juridique		Dénomination					
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention			
Adresse : N°		Voie					
Code Postal		Commune		Pays			

© Sage

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2021

Exercice ouvert le 01012020	et clos le 31122020	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe		Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
CRESCENDO RESTAURATION 0 Agropole 47931 AGEN CEDEX 9 France	0 Agropole 47931 AGEN CEDEX 9
SIRET 41282455900014	
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET :

B ACTIVITE

Activités exercées : Restauration — Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable à 31%	Bénéfice imposable à 28 %	Bénéfice imposable à 15 %	Déficit
			7 900 421

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10% :

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		PV exonérées (art. 238 quindecies)	
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	18 645		

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies ☐	Jeunes entreprises innovantes ☐	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur ☐	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies ☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies ☐	Autres dispositifs ☐	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies ☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies ☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies ☐		
Société d'investissement immobilier cotée ☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPOT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre ☐

2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre : ☐

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

ECF [X] Nom et adresse du prestataire SA SAGE 10 Place de Belgique 92250 LA GARENNE COLOMBES

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI — Si oui, indication du logiciel utilisé DIVALTO

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
Tél :	Cabinet MORVILLIERS SENTENAC ET ASSOCIES 18 Rue Lafayette 31000 TOULOUSE *Tél :*
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
CGA ☐ *Viseur conventionné* ☐ *N° d'agrément CGA*	Date : 19052021 Lieu : Qualité : Nom du signataire :

© Sage

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD (2021)

Si déposé néant, cochez la case ☐

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	*a*		payées par un établissement chargé du service des titres	*b*	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					*c*	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					*d*	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					*e*	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					*i*	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					*j*	
Montant des revenus répartis (5)				*Total (a à h)*		

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES *(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)*

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants. 1	Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société. Montant des sommes versées : à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement Indemnités forfaitaires 5	 Remboursements 6	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6 Indemnités forfaitaires 7	 Remboursements 8

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

© Sage

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE

2069-RCI-SD

Néant		PME au sens communautaire	

Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)

Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre	

Dans ce cas,indiquer la dénomination,adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)	

I - REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
BLC	9 139

Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	840
dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)	
Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte, des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-32 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant

Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	

PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPOTS
(Utilisation de la valeur AUT "Autres crédits d'impôts")

III - CAS PARTICULIERS

CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N	Montant

CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois	Montant

© Sage

SAS CRESCENDO RESTAURATION

Agropole

47310 ESTILLAC

ANNEXE

SAS CRESCENDO RESTAURATION Du 1/1/2020 au 31/12/2020

SOMMAIRE

A-FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Evénements principaux de l'exercice

Note N° 1 : Création et prise de participation dans les sociétés : SAS PORNIC BCD, SAS BOEREST, SAS NIMES BCD, SAS BEZIERS BCD
Note N° 2 : Cession de 20 % de la SAS TARBES BCD
Note N° 3 : Rachat des 40 % de la SAS MANOSQUE BCD
Note N° 4 : Rachat des 20% de la SAS PORNICREST
Note N° 5 : Rachat des 39.60 % de la SAS SAUMURBCD
Note N° 6 : Fusion-absorption de la SAS MSLREST
Note N° 7 : Rachat de fonds de commerce « A LA BONNE HEURE et « CŒUR DE BLE
Note N° 8 : Cession du fonds de commerce ALBH de Boé à la SAS BOEREST
Note N° 9 : Provision pour dépréciation des comptes courants des sociétés SAS VOIREST, SAS SECLINREST et SAS AUDEREST
Note N° 10 : Provisions pour dépréciation des fonds de commerce de Perpignan Canet , Cluses, Château-Thierry, Hauconcourt, La teste, Lescar, Chasse sur Rhône, St-Brice et Castelculier

B-PRINCIPES-REGLES ET METHODES COMPTABLES

C-INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

Bilan actif

Note N° 11 : Tableau des immobilisations
Note N° 12 : Tableau des amortissements
Note N° 13 : Fonds de commerce
Note N° 14 : Provision pour dépréciation du fonds de commerce
Note N° 15 : Immobilisations incorporelles – Mouvements principaux
Note N° 16 : Immobilisations corporelles - Mouvements principaux
Note N° 17 : Immobilisations corporelles - Amortissements pour dépréciation
Note N° 18 : Liste des filiales et participations
Note N° 19 : Entreprises liées
Note N° 20 : Evaluation des stocks
Note N° 21 : Actif circulant - Classement par échéance
Note N° 22 : Dépréciation des comptes-courants
Note N° 23 : Charges constatées d'avance

SAS CRESCENDO RESTAURATION Du 1/1/2020 au 31/12/2020

Bilan passif

Note N° 24 : Tableau de variation des capitaux propres

Note N° 25 : Capital
Note N° 26 : Accroissement de la dette future d'impôts
Note N° 27 : Engagements pris en matière de retraite
Note N° 28 : Provisions pour risques et charges
Note N° 29 : Dettes financières - Classement par échéance
Note N° 30 : Autres dettes - Classement par échéance
Note N° 31 : Charges à payer

D-INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Note N° 32 : Ventilation du chiffre d'affaires
Note N° 33 : Ventilation de l'effectif moyen de l'Entreprise
Note N° 34 : Transfert de charges
Note N° 35 : Résultat financier
Note N° 36 : Résultat exceptionnel

E-ENGAGEMENTS

Note N° 37 : Engagements donnés
Note N° 38 : Honoraires des commissaires aux comptes

F-DIVERS

Note N° 39 : Points de fidélité
Note N° 40 : Divers
Note N° 41 : Gestion Trésorerie

G-EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Note N° 42 : Création et prise de participation dans les SAS PORNICBCD et BOEREST

Note N° 43 : Crise COVID-19

SAS CRESCENDO RESTAURATION Du 1/1/2020 au 31/12/2020

A – FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

EVENEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE

La crise sanitaire liée à la Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement de l'exercice clos au 31 décembre 2020.

La société a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents de la crise Covid-19 sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est l'une des deux approches recommandées par l'Autorité des Normes Comptables dans ses recommandations et observations du 18 mai 2020 relatives à la prise en compte des conséquences de l'événement Covid-19 dans les comptes et situations établis à compter du 1er janvier 2020.

En raison de la nature de son activité, l'entreprise a dû fermer son établissement sur les deux périodes de confinement avec pour conséquence une perte significative de chiffre d'affaires sur l'exercice :

- Fermeture du 15 mars 2020 au 1er juin 2020, soit une perte de CA de 9 771 488 € vs 2019.

- Fermeture du 30 octobre 2020 au 31 décembre 2020, soit une perte de CA de 8 156 168 € vs 2019.

Dans ce contexte, les effets principaux de l'évènement Covid-19 et les mesures prises par la Société pour faire face à la crise engendrée par la pandémie se sont manifestés par :

- La mise en place d'un programme de réduction de coûts au niveau de la société et du Groupe ;
- Un recours à l'activité partielle pour l'ensemble du personnel pour un montant 4 699 843 € au titre de l'exercice ;
- Le référencement UBER/DELIVEROO pour livraison et/ou développement de la vente à emporter ainsi que la mise en place du Click & Collect.
- Les reports d'échéances des cotisations URSSAF, retraites, à la clôture de l'exercice n'excèdent pas le montant du 4ème trimestre 2020
- Le remboursement obtenu du CICE remboursable en 2020 : 1 076 987 € ;
- Une demande d'exonération du loyer commercial et des charges, jusqu'à la cessation de la période d'empêchement, sans aucune pénalité liée à la fermeture ni aux éventuelles adaptations et/ou restrictions nécessaires pour assurer l'exploitation du restaurant : 457 196 €

La société a sollicité un prêt garanti par l'Etat a été obtenu en 2020 d'un montant de 9 M€.

La société a bénéficié du fonds de solidarité au titre du mois de décembre 2020 pour un montant de 200 K€, correspondant au plafond mensuel pour cette aide.

SAS CRESCENDO RESTAURATION Du 1/1/2020 au 31/12/2020

Afin d'accompagner ses filiales, CRESCENDO RESTAURATION a octroyé des avoirs à titre commercial d'un montant de 2 700 € par filiale.

Note N° 1 : Création et prise de participation dans les sociétés : SAS PORNIC BCD, SAS BOEREST, SAS NIMES BCD, SAS BEZIERS BCD

La société détient à 100 % le capital des SAS BOEREST et BEZIERS BCD et à 80 % des SAS PORNIC BCD et NIMES BCD créées en 2020.

Note N° 2 : Cession de 20 % de la SAS TARBES BCD

Cession de 20% des titres de la SAS TARBES BCD au Directeur en place, en date du 31 Août 2020. Détention 80%.

Note N° 3 : Rachat des 40 % de la SAS MANOSQUE BCD

Suite au non renouvellement du mandat du Directeur associé, rachat de ses 40 % de titres de la SAS MANOSQUE BCD, en date du 10 Juin 2020. Détention à 100 %.

Note N° 4 : Rachat des 20% de la SAS PORNICREST

Suite au départ du Directeur associé, rachat de ses 20 % de titres de la SAS PORNICREST, en date du 29 Mai 2020. Détention à 100 %.

Note N° 5 : Rachat des 39.60 % de la SAS SAUMURBCD

Suite au non renouvellement du mandat du Directeur associé, rachat de ses 39.60% de titres de la SAS SAUMURBCD en date du 23 Septembre 2020. Détention à 99.60%.

Note N° 6 : Fusion-absorption de la SAS MSLREST

Fusion-absorption de la SAS MSLREST en date du 31/12/2020.

Note N° 7 : Rachat de fonds de commerce « A la Bonne heure » et « Cœur de Blé »

Rachat à CASINO RESTAURATION en date du 28/12/2020 des Fonds de commerce « ALBH » suivants

- Chalon (71)

ET d'un fonds de commerce « Cœur de Blé » à

- Chalon (71)

Note N° 8 : Cession du fonds de commerce ALBH de Boé à la SAS BOEREST

Cession du fonds de commerce ALBH de Boé (47) à la SAS BOEREST en date

du 31/03/2020, à effet du 1 Avril 2020.

Note N° 9 : Provisions concernant les comptes-courants des sociétés : SAS VOIREST, SAS SECLINREST ET SAS AUDEREST

Une provision pour dépréciation du compte-courant de la SAS VOIREST a été constituée au 31 Décembre 2019 pour 50 000 €. Elle est maintenue en 2020.

Une provision pour dépréciation du compte-courant de la SAS SECLINREST a été constituée pour 294 548 € en 2017 augmentée en 2018 d'un montant de 186 014€, en 2019 de 219 477 €, et augmentée en 2020 de 167 863 € portant le montant total de la provision pour dépréciation du compte courant au 31 Décembre 2020 à 867 722 €.

Une provision pour dépréciation du compte-courant de la SAS AUDEREST a été constituée au 31 Décembre 2019 pour 100 000 €. Elle est augmentée en 2020 d'un montant de 300 000 € portant le montant total de la provision pour dépréciation du compte-courant à 400 000 €.

Note N° 10 : Provisions pour dépréciation des fonds de commerce de Perpignan Canet , Cluses, Château-Thierry, Hauconcourt, La teste, Lescar, Chasse sur rhône, et Castelculier

La provision pour dépréciation du fonds de commerce de l'établissement de Perpignan Canet constatée en 2009 pour 121 583 € et reprise pour un montant de 58 363 € en 2010, portée à 80 000 € en 2011, portée à 151 686 € en 2012, maintenue en 2014, a été ramenée à 115 000 € en 2015. Elle est maintenue en 2018 et en 2019. Elle est maintenue en 2020.

La provision pour dépréciation du fonds de commerce de Cluses constituée en 2010 pour un montant de 75 000 € est maintenue en 2018, 2019 et 2020.

Une provision pour dépréciation du fonds de commerce de Château-Thierry a été constituée en 2013 pour un montant de 20 000 €. Une reprise de 19 000 € a été effectuée en 2014, portant la provision à 1 000 €. La provision a été ramenée à 20 000 € en 2015 et maintenue en 2018 et 2019. Elle est maintenue en 2020.

Suite à la TUP avec la SAS MAIZIEREST, on a une provision pour dépréciation du fonds de commerce de Hauconcourt pour un montant de 500 000 € en 2013. Une reprise de 98 000 € a été effectuée en 2014, ramenant la provision à 402 000 €. Une reprise de 152 000 € a été effectuée en 2015, ramenant la provision à 250 000 €. Elle est maintenue en 2018. Une provision complémentaire de 100 000 € a été effectuée au 31/12/2019 portant la provision à 350 000 €.

Une provision pour dépréciation du fonds de commerce de La teste a été constituée en 2014 pour un montant de 63 407 €. Une provision de 166 593 € a été effectuée amenant la provision à 230 000 €. Celle-ci est maintenue en 2018 et en 2019. Une provision complémentaire de 13 925 € a été effectuée au 31 Décembre 2020 portant la provision pour dépréciation à 243 925 €.

SAS CRESCENDO RESTAURATION Du 1/1/2020 au 31/12/2020

Suite à la fusion-absorption de la SAS CHASSEREST, on a une provision pour dépréciation du fonds de commerce de Chasse sur Rhône pour un montant de 95 735 €, qui est maintenue en 2018, 2019 et 2020.

Une provision pour dépréciation du fonds de commerce de Lescar a été constituée en 2015 pour un montant de 55 000 €. Elle a été portée à 135 000 € en 2016, à 211 148 € en 2018 et à 311 148 € en 2019. Elle est maintenue à 311 148 € au 31 Décembre 2020.

Une provision pour dépréciation du fonds de commerce de Castelculier a été constituée au 31 Décembre 2020 pour un montant de 38 112 €.

Ces provisions ont été comptabilisées par le résultat exceptionnel.

Le montant des dépréciations du fonds commercial inscrit au bilan au 31 Décembre 2020 se décompose comme suit :

- Perpignan Canet115 000 €
- Cluses 75 000 €
- Château-Thierry 20 000 €
- Hauconcourt 350 000 €
- La Teste 243 925 €
- Lescar 311 148 €
- Chasse 95 735 €
- Bon-Encontre 38 112 €

B – PRINCIPES – REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux principes d'établissement et de présentation des comptes annuels définis par la réglementation française en vigueur, et conformément aux dispositions du code de commerce et du plan comptable général (règlement ANC 2018-01)

C – INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

BILAN ACTIF

Note N° 11 : Tableau des immobilisations

Tableau 2054, tableau joint
Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Note N° 12 : Tableau des amortissements

Tableau 2055, tableau joint

Note N° 13 : Fonds de commerce

Le montant des fonds de commerce au 31/12/2020 pour 2 748 207 € est constitué par :

Brive acheté le	29/05/1998	410 240 €
La teste acheté le	29/05/1998	343 925 €
Castelculier acheté le	01/03/2000	38 112 €
Guéret acheté le	10/03/2002	15 245 €
Perpignan acheté le	10/03/2002	151 687 €
Libourne acheté le	10/03/2002	263 279 €
Lescar acheté le	10/03/2002	311 148 €
Orvault acheté le	04/02/2003	54 995 €
St Brice acheté le	30/04/2006	27 831 €
Cluses acheté le	31/12/2006	75 000 €
Saumur acheté le	15/08/2011	130 000 €
Château-Thierry acheté le	06/06/2011	20 000 €
Hauconcourt	01/01/2013	600 000 €
Chasse sur rhône	01/01/2015	95 735 €
Troyes ALBH	30/12/2019	10 000 €
Carcassonne ALBH	30/12/2019	10 000 €
Aurillac ALBH	30/12/2019	50 608 €

Besançon ALBH	30/12/2019	10 000 €
Valence ALBH	30/12/2019	10 000 €
Bourg de péage ALBH	30/12/2019	10 000 €
Albertville ALBH	30/12/2019	10 000 €
Albertville CDB	30/12/2019	85 000 €
Chalon ALBH	28/12/2020	12 600 €
Chalon CDB	28/12/2020	2 800 €

Note N° 14 : Provision pour dépréciation du fonds du commerce

Au cours de l'exercice, il y a eu un changement des modalités d'application de la méthode de valorisation des fonds de commerce tel que décrit ci-dessous :

- Méthode DCF :
 - La valeur de la société est estimée en fonction de la rentabilité future qu'elle a des chances de dégager, compte tenu de ses flux financiers et économiques.
 - La méthode consiste à déterminer le montant des flux de trésorerie futurs puis à actualiser les futurs profits.

 Ces deux étapes permettent de déterminer la valeur actuelle de la société. Cela permet de mettre en évidence des hypothèses de valorisation (croissance, rentabilité, investissement) sur une longue période puisque les flux de trésorerie sont modélisés sur plusieurs années.

- Méthode Multiple EBITDA :
 - La valorisation est définie comme étant égale à l'EBITDA normatif actualisé.
 - On applique ensuite un coefficient de valorisation de 4 sur l'EBITDA normatif Actualisé.

Lors de changement de concept, il convient d'attendre au moins 3 exercices afin de pouvoir valoriser.

A la clôture de l'exercice, la valeur activée du fonds de commerce au bilan est comparée à ces deux méthodes de valorisation : DCF & Multiple EBITDA. Le cas échéant, on comptabilise une provision pour dépréciation.

Au 31 Décembre 2009, une provision sur les fonds de commerce de Perpignan Canet a été constituée de 121 583 €.

SAS CRESCENDO RESTAURATION Du 1/1/2020 au 31/12/2020

Au 31 Décembre 2010, une reprise sur provision sur les fonds de commerce de Perpignan Canet a été effectuée de 58 363 € et une provision sur le fonds de commerce de cluses a été constituée pour 75 000 €.

Au 31 Décembre 2011, une provision sur le fonds de commerce de Perpignan Canet a été constituée pour 16 780 €.

Au 31 Décembre 2012, une provision sur le fonds de commerce de Perpignan Canet a été constituée pour 71 686 €.

Au 31 Décembre 2013, une provision sur le fonds de commerce de Château-Thierry a été constituée pour 20 000 €. Suite à TUP avec la SAS MAIZIEREST, nous avons constaté une provision sur le fonds de commerce de Hauconcourt d'un montant de 500 000 €.

Au 31 Décembre 2014, une provision sur le fonds de commerce de La teste a été comptabilisée pour 63 407 €. Des reprises sur provision sur les fonds de commerce de Château-Thierry et Hauconcourt ont été effectuées pour respectivement 19 000 € et 98 000 €.

Au 31 Décembre 2015, le goodwill ainsi calculé est inférieur à la valeur du fonds de commerce pour La teste, Château-Thierry et Lescar. Ainsi sur l'exercice, des dotations exceptionnelles de, respectivement 166 593 €, 19 000 € et 55 000 €, ont été comptabilisées.

Des reprises sur provision sur les fonds de commerce de Hauconcourt et Perpignan Canet ont été effectuées, pour respectivement 152 000 € et 36 686 €.

Le fonds de commerce de Chasse sur Rhône fait l'objet d'une dépréciation pour 95 735 € depuis le 31/12/2014. La dépréciation de ce fonds de commerce est liée à la fusion. Pas de dotation à ce titre dans les comptes au 31/12/2015.

Au 31 Décembre 2016, le goodwill ainsi calculé est inférieur à la valeur du fonds de commerce pour Lescar. Une dotation exceptionnelle de 80 000 € a été comptabilisée.

Au 31 Décembre 2018, le goodwill ainsi calculé est inférieur à la valeur du fonds de commerce pour Lescar. Une dotation exceptionnelle de 76 148 € a été comptabilisée.

Au 31 Décembre 2019, le goodwill ainsi calculé est inférieur à la valeur du fonds de commerce pour Lescar. Une dotation exceptionnelle de 100 000 € a été comptabilisée.

Au 31 Décembre 2019, le goodwill ainsi calculé est inférieur à la valeur du fonds de commerce pour Hauconcourt. Une dotation exceptionnelle de 100 000 € a été comptabilisée.

Au 31 Décembre 2020, une dépréciation pour fonds de commerce pour Castelculier a été constatée d'un montant de 38 112 €.

Au 31 Décembre 2020, une dépréciation pour fonds de commerce pour La teste a été constatée d'un montant de 13 925 €.

SAS CRESCENDO RESTAURATION Du 1/1/2020 au 31/12/2020

Note N° 15 : Immobilisations incorporelles – mouvements principaux

	Investissements (en €)
Logiciels	251 766

Note N° 16 : Immobilisations corporelles - Mouvements principaux

- Le rachat de 1 établissement à Casino le 28/12/2020
 pour 94 600 €

et sont notamment représentés par :

	Montants (en €)	
	Investissements	Crédit-bail
Constructions s/sol d'autrui	358 197	
Matériel et outillage	256 613	
Inst.gles, agenc.	95 949	
Matériel bureau et informatique	41 576	
Materiel transport	331 745	
En cours	269 865	

Les sorties d'immobilisations corporelles correspondent principalement à des mises au rebut.

SAS CRESCENDO RESTAURATION Du 1/1/2020 au 31/12/2020

Note N° 17 : Immobilisations corporelles - Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Amort. Economiques	Amort. fiscaux
Construction s/sol d'autrui	Linéaire 3 à 10 ans	idem
Matériel et outillage	Linéaire 3 à 5 ans	idem
Installations et agenc.div.	Linéaire 5 ans	Idem
Matériel de bureau	Linéaire 3 à 5 ans	idem
Mobilier de bureau	Linéaire 3 à 10 ans	Idem
Matériel de transport	Linéaire 4 ans	Idem

Note N° 18 : Liste des filiales et participations

Sociétés Filiales (+ 50%)	**Capitaux propres**	**Capital Détenu En %**	**VNC Titres détenus**	**CA HT Dern. Ex. clos**	**Résultat Net dern. clos**	**Dividendes Encaissés Au cours ex.**
SAS VOIREST	(335 341)	**79.98**	60 964	544 883	(149 674)	
SAS THIERREST	288 942	**80**	60 000	911 748	5 813	
SAS SNREST	(153 100)	**80**	45 001	1 145 513	(101 936)	
SAS BEAUNEREST	(2 131)	**80**	60 000	642 341	(119 019)	
SARL SALAISEREST	161 292	**100**	313 799	918 242	(110 900)	
SARL DRAGREST	20 062	**99.95**	109 930	519 432	(72 126)	
SAS PAMREST	383 280	**79.98**	359 977	957 576	38 928	
SAS NANTEREST	(1 280 346)	**100**	60 001	849 938	(523 729)	
SAS ROCHEREST	485 967	**70**	52 500	1 339 298	105 912	41 066
SAS DAXREST	390 636	**80**	60 000	1 545 178	32 953	
SAS VESOULREST	429 968	**80**	60 000	1 214 659	26 534	
SAS ANCENIREST	518 648	**70**	52 500	1 106 911	100 591	
SAS FRANCHEVILLEREST	294 121	**70**	52 500	723 403	(11 174)	
SAS OLEREST	299 752	**70**	52 500	831 382	37 325	
SAS PORNICREST	131 804	**100**	188 745	729 630	(78 548)	
SAS BERGERACREST	(125 548)	**80**	132 104	724 709	(185 359)	

SAS CRESCENDO RESTAURATION Du 1/1/2020 au 31/12/2020

SAS CERNAYREST	(20 218)	**100**	164 497	814 204	(89 763)	
SAS SECLINREST	(873 344)	**100**	65 000	170 574	(278 439)	
SAS AUDEREST	(518 912)	**100**	239 303	387 354	(343 304)	
SAS SAINTGILREST	471 040	**70**	52 500	1 517 456	160 722	49 000
SAS BRESSEREST	327 373	**70**	52 500	1 027 393	18 719	
SAS MONTLUCONREST	49 058	**100**	75 000	551 656	(96 413)	
SAS ROMOREST	(295 975)	**100**	75 000	470 889	(180 078)	
SAS BCDREST	1 082 375	**79.93**	119 900	3 029 980	371 562	
SCI CRESC.IMMOBILIER	1 064 405	**99.90**	2 000 999	1 381 640	(256 875)	
SAS CAHORSREST	(139 520)	**80**	60 000	672 591	(74 228)	
SCI J ETJ IMMOB.	(44 914)	**99.90**	999	407 691	(88 496)	
SAS ADOUREST	41 723	**80**	4 966	678 348	(27 774)	
SAS PAUBCD	(242 625)	**60**	15 000	1 343 052	(23 461)	
SAS FOURNIL JULES	(1 038 365)	**100**	1 000	929 540	(178 691)	
SAS ARGELESREST	433 427	**83.55**	264 115	827 825	(40 247)	
SAS BELFORTREST	5 221	**100**	250 361	1 205 134	(269 584)	
SAS BORDEAUX BCD	(489 690)	**100**	1 000	437 005	(134 662)	
SAS LE PIAN BCD	(698 055)	**100**	75 000	695 753	(153 244)	
SAS ST JEAN BCD	(676 370)	**100**	25 000	806 925	(207 014)	
SAS LYON BCD	(404 419)	**100**	10	532 717	(294 953)	
SAS TARBES BCD	90 263	**80**	20 000	1 272 526	49 235	
SAS MANOSQUE BCD	(799 305)	**100**	6 001	305 732	(247 764)	
SAS THONONREST	128 485	**100**	129 037	629 624	(104 004)	
SAS STHERBLAINREST	(596 405)	**100**	1 000	357 946	(272 655)	
SAS SAUMUR BCD	(466 469)	**99.60**	3 001	212 699	(253 581)	
SAS LAVALREST	(149 349)	**80**	20 000	1 530 090	(205 510)	
SAS BELLE ETOILE BCD	(215 849)	**70**	17 500	943 037	(240 849)	
SAS POITIERS BCD	(220 068)	**100**	25 000	171 241	(245 068)	
SAS BREST BCD	(191 025)	**100**	25 000	367 072	(216 025)	
SAS CLERMONT BCD	(1 919)	**100**	25 000	894 250	(26 919)	
SAS ST ETIENNE BCD	(201 539)	**100**	25 000	474 824	(226 539)	
SAS PORNICBCD		**80**	20 000			
SAS BOEREST	(188 681)	**100**	25 000	172 343	(213 681)	
SAS NIMES BCD	33 781	**80**	20 000	14 982	8 781	

SAS CRESCENDO RESTAURATION Du 1/1/2020 au 31/12/2020

SAS BEZIERS BCD	24 876	**100**	25 000	0	(124	

Les titres des filiales dont la situation nette est négative font l'objet d'un test de dépréciation. Sont concernées au titre de l'exercice 2020 :NANTEREST, SNREST, VOIREST, AUDEREST, ROMOREST, SECLINREST, PAUBCD , CAHORSREST

Méthode : Il convient de calculer la situation nette de la filiale à la fin de l'exercice suivant, Si la situation nette continue de se détériorer, il convient de provisionner les titres, Si la situation nette s'améliore, il convient de calculer la valeur économique de la filiale.

L'application de cette méthode entraine la comptabilisation d'une provision pour dépréciation de la totalité des titres détenus dans les filiales concernées par le résultat financier.

A la fin de l'exercice 2014, une provision pour dépréciation a été constatée sur les titres de TIGNIEUREST pour 75 000 €.

A la fin de l'exercice 2015, une provision pour dépréciation a été constatée sur les titres de VOIREST pour 60 964 €.

A la fin de l'exercice 2016, une provision pour dépréciation a été constatée sur les Titres de RENNESREST de 60 000 €. Il a été repris à hauteur de 10 964 € la provision pour dépréciation de la SAS VOIREST.

A la fin de l'exercice 2017, une provision pour dépréciation a été constatée sur les titres de AUDEREST pour 42 291 €, SECLINREST pour 60 000 € et VOIREST pour 10 964 €.

A la fin de l'exercice 2018, une provision pour dépréciation a été constatée sur les titres de ROMOREST pour 75 000 €.

A la fin de l'exercice 2019, une provision pour dépréciation a été constatée sur les titres de SECLINREST pour 5 000 €, AUDEREST pour 197 012 € et PAUBCD pour 15 000 €.

Les provisions concernant les SAS RENNESREST et TIGNIEUREST, sociétés fusionnées en 2019, sont neutralisées, respectivement pour 60 000 € et 75 000 €.

Note N° 19 : Entreprises liées

Nature	Montant concernant les entreprises liées
Clients et comptes rattachées	80 745
Autres créances	30 154 682
Fournisseurs et comptes rattachés	29 529
Autres dettes	2 809 414
Charges financières	15 898
Produits financiers	262 670

Note N° 20 : Evaluation des stocks

Les stocks sont évalués au prix d'achat selon la méthode FIFO.

Note N° 21 : Actif circulant - Classement par échéance

L'exigibilité de toutes les créances de l'actif circulant est inférieure à un an.

Note N° 22 : Dépréciation des comptes-courants

Les comptes- courant des filiales dont la situation nette est négative et qui sont au-delà de leur seconde année d'exploitation font l'objet d'un test de dépréciation.

A partir de la 3° année d'exploitation pleine, on calcule la valeur des titres détenus par CRESCENDO RESTAURATION, Au cours de l'exercice, il y a eu un changement des modalités d'application de la méthode de valorisation des comptes-courants tel que décrit ci-dessous :

- Méthode DCF :
 - La valeur de la société est estimée en fonction de la rentabilité future qu'elle a des chances de dégager, compte tenu de ses flux financiers et économiques.
 - La méthode consiste à déterminer le montant des flux de trésorerie futurs puis à actualiser les futurs profits.

Ces deux étapes permettent de déterminer la valeur actuelle de la société. Cela permet de mettre en évidence des hypothèses de valorisation (croissance, rentabilité, investissement) sur une longue période puisque les flux de trésorerie sont modélisés sur plusieurs années.

- Méthode Multiple EBITDA :
 - La valorisation est définie comme étant égale à l'EBITDA normatif actualisé.
 - On applique ensuite un coefficient de valorisation de 4 sur l'EBITDA normatif

Actualisé.

Lors de changement de concept, il convient d'attendre au moins 3 exercices afin de pouvoir valoriser.

A la clôture de l'exercice, la valeur activée du fonds des comptes-courants au bilan est comparée à ces deux méthodes de valorisation : DCF & Multiple EBITDA. Le cas échéant, on comptabilise une provision pour dépréciation.

Le cas échéant, une provision est comptabilisée à hauteur de la différence.

Si la valeur des titres est égale à 0, il convient ensuite de déprécier le compte-courant.

Sont concernées au titre de l'exercice 2020 : AUDEREST et SECLINREST

Méthode : Il convient de comparer la durée théorique de remboursement du compte courant, obtenue en le divisant par l'EBE budgété de l'exercice suivant, à la durée de vie restant à courir de la cafétéria.

Si cette première est supérieure, le principe consiste à provisionner le compte-courant pour sa valeur dépassant sa situation nette comptable ou économique, si celle-ci est inférieure.

Au 31 décembre 2009, le test de dépréciation entraine la constitution d'une provision sur le compte-courant de la SAS PORNICREST d'un montant de 200 000 €, soit une charge financière sur l'exercice de 200 000 €.

Au 31 décembre 2010, le test de dépréciation entraine la constitution d'une provision sur les compte-courants des SAS PORNICREST pour 260 000 €, MAIZIEREST pour 1 000 000 €, SNREST pour 160 000 €, soit une charge financière sur l'exercice de 1 420 000 €.

Au 31 décembre 2011, le test de dépréciation entraine la constitution d'une provision sur les comptes-courants de la SAS SNREST pour 30 000 €, soit une charge financière de 30 000 €.

Au 31 décembre 2012, le test de dépréciation entraine la constitution d'une provision sur les compte-courants de la SAS TIGNIEUREST pour 150 000 €, soit une charge financière de 150 000 €.

Au 31 décembre 2013, le test de dépréciation entraine la constitution d'une provision sur les comptes-courants de la SARL SOLOREST pour 300 000 €, de la SAS SNREST pour 2 500 €, soit une charge financière de 302 500 €.

Au 31 décembre 2014, le test de dépréciation entraine la constitution d'une provision sur les comptes-courants de la SARL SOLOREST pour 125 000 €, de la SAS SNREST pour 90 000 €, de la SAS TIGNIEUREST pour 35 000 €, de la SAS CHASSEREST pour 111 000 €, soit une charge financière de 361 000 €.

Au 31 Décembre 2015, le test de dépréciation entraine la constitution d'une provision sur les comptes-courants de la SAS VOIREST pour 185 000 €, de la SAS TIGNIEUREST pour 100 000 €, soit une charge financière de 285 000 €.

Au 31 Décembre 2016, le test de dépréciation entraine la constitution d'une provision sur les comptes-courants de la SARL SOLOREST pour 10 000 €, de la SAS CHATEAUGIREST pour 400 000 €, soit une charge financière de 410 000 €.

Au 31 Décembre 2017, le test de dépréciation entraine la constitution d'une provision sur le compte-courant de SECLINREST pour 294 548 €, soit une charge financière sur l'exercice de 294 548 €.

Au 31 Décembre 2018, le test de dépréciation entraîne la constitution d'une provision sur les comptes courants de la SAS SECLINREST pour 186 014 € et de la SAS RENNESREST pour 50 000 €, soit une charge financière sur l'exercice de 236 014 €.

Au 31 Décembre 2019, le test de dépréciation entraîne la constitution d'une provision sur les comptes courants de la SAS SECLINREST pour 219 477 €, de la SAS VOIREST pour 50 000 € et de la SAS AUDEREST pour 100 000 €, soit une charge financière sur l'exercice de 369 477 €.

La provision concernant la SAS TIGNIEUREST, société fusionnée en 2019, est neutralisée pour 50 000 €.

Au 31 Décembre 2020, le test de dépréciation entraîne la constitution d'une provision sur les comptes courants de la SAS SECLINREST pour 167 683 €, et de la SAS AUDEREST pour 300 000 €, soit une charge financière sur l'exercice de 467 683 €.

Les compte-courants des autres filiales ne font pas l'objet d'une provision pour dépréciation.

Note N° 23 : Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

BILAN PASSIF

Note N° 24 : Tableau de variation des capitaux propres

	N-1	+	-	N
Capital	2 452 030			2 452 030
Primes, réserves	4 821 633			4 821 633
Report à nouveau	21 559 307	2 247 497		23 806 804
Résultat	2 247 497	(4 439 150)	2 247 497	(4 439 150)
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	293 842		7 900	285 942

Autres				
TOTAL	31 374 309	(2 191 653)	2 255 397	26 927 259

Note N° 25 : Capital

Mvts des titres	Nombre	Valeur nominale	Capital social
Titres en début ex.	694 647	3.53	2 452 030
Titres en fin exercice	694 647	3.53	2 452 030

Note N° 26 : Accroissement de la dette future d'impôts

Suite à l'échange de titres lors de la fusion-absorption, des plus-values en sursis d'imposition sont constatées :

Plus-values en sursis : 2 444 K€

Note N° 27 : Engagements pris en matière de retraite

Les engagements de départ en retraite sont calculés annuellement conformément aux dispositions de la convention collective de la restauration et à la recommandation du CNC du 7 Novembre 2013 (ANC 2013.02).

Les principales hypothèses retenues pour le calcul sont :

Age de départ à la retraite 62 ans

Le taux Iboxx n'étant plus disponible, l'indice de référence est désormais le taux de Bloomberg.

Actualisation au taux de 0.40 %
Taux de charges sociales de 43 % pour les salariés et 47 % pour l'encadrement.
La table de mortalité correspond à la bas INSEE de 2018.

Le montant total des engagements existants au 31 Décembre est enregistré au passif du bilan dans un compte de provision pour la somme de 968 042 € charges sociales incluses. L'incidence sur le compte de résultat est la variation des engagements, soit (124 777 €).

Note N° 28 : Provisions pour risques et charges

	Montant Début Ex.	Dotation exercice	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Montant Fin Ex.
Prov. Litiges salariaux	23 690		4 690		19 000
Autres provisions	0	0	0		0
Total	23 690	0	4 690		19 000

Note N° 29 : Dettes financières - Classement par échéance

Rubrique	Total	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	15 887 738	1 710 995	13 236 961	939 783
Groupe et associés	3 046 225	3 046 225		

Note N° 30 : Autres dettes - Classement par échéance

Toutes les dettes, autres que financières, sont d'échéance inférieure à un an.

Note N° 31 : Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes auprès ets crédit	0
Emprunts et dettes financières divers	0
Fournisseurs	1 220 053
Dettes fiscales et sociales	2 519 289
Fournisseurs immobilisations	12 000
Totaux	3 751 342

D – INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Note N° 32 : Ventilation du chiffre d'affaires

Chiffres d'affaires

• Recettes restaurant	20 336 179
• Produits des services	3 187 915
TOTAL	**23 524 094**

Note N° 33 : Effectif moyen au 31 Décembre

Personnel salarié

• Cadre	61
• Agents de maîtrise et techniciens	89
• Employés	559
• Apprenti	35
TOTAL	**744**

Note N° 34 : Transfert de charges

Les transferts de charges pour 527 695 € représentent les avantages en nature pour 467 234€, la prise en charge de la formation par le Fafih pour 10 687 €, des remboursements indemnités journalières pour 40 477 € et des remboursements assurances pour 9 296 €.

Note N° 35 : Résultat financier

Le résultat financier sur l'exercice s'élève à 3 216 305 € contre 2 645 680 € en 2019.

Il est composé comme suit :

Produits financiers	**3 723 097**
Dividendes filiales	3 457 706
Autres produits financiers	2 721
Intérets C/C groupe	262 670
Reprise s/prov. dép. élts financiers	0
Reprise s/Prov. Dépréc. Comptes-courants	0
Charges financières	**506 792**
Dot. Prov. Dépréc. Immob.Financières	0
Dot. Prov. Dépréc. Comptes-courants	467 683
Intérêts emprunt	12 062
Intérêts comptes-courants	17 092
Intérêts bancaires	1 161
Vrai mali de fusion	7 180
Pertes s/créances ratt. Participations	0
Pertes de change	1 614

Note N° 36 : Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel sur l'exercice s'élève à 49 975 € contre 495 122 € sur 2019. Il est composé comme suit :

Produits exceptionnels	**897 585**
Produits cession immobilisations	304 167
Produits cession immobilisations financières	30 825
Produits exceptionnels retour meilleure fortune	0
Produits exceptionnels divers	374 331
Produits sur ex.antérieurs	121 051
Reprises amortissements dérogatoires	62 752

Rentrée sur créances amorties	4 458
Charges exceptionnelles	**847 610**
Dot. Prov dép. excep	0
VNC des éléments actifs cédés	264 456
VNC des immobilisations financières cédés	5 000
Malis s/rachat actions propres	0
Charges except. sur ex. antérieurs	51 925
Amortissements dérogatoires	54 852
Pénalités, amendes fiscales	16 265
Autres charges excep gestion	158 075
Dotations provisions pour dépréc.excep. Fonds de Com.	52 037
Dotations provisions pour dépréc.excep. immo corporelles	245 000

E-ENGAGEMENTS

Note N° 37 : Engagements donnés

Nantissement Fonds de Commerce

Emprunt auprès de BPI France d'un montant de 400 000 €, durée 7 ans, signature le 20 Janvier 2015. Décaissement le 11/02/15. 1° échéance trimestrielle : 31/5/17-Fin 28/02/22. Garantie : retenue de garantie de 20 000 € bpifrance financement.
Le capital restant dû au 31/12/2020 s'élève à 160 000 €.

Emprunt auprès du CIC d'un montant de 1 000 000 €, durée 5 ans, signature le 27 Octobre 2017.Décaissements les 18/12/17 pour 340 839 € et 21/12/17 pour 458 658 € - 1° échéance mensuelle le 5 Février 2018 - Fin 5/12/2022. Il reste 200 000 € à débloquer. Garantie : nantissement du compte ouvert au CIC. Le capital restant dû au 31/12/2020 s'élève à 351 043 €.

Emprunt auprès du LCL d'un montant de 500 000 €, durée 5 ans, signature le 28 Septembre 2018. Décaissement le 1 Octobre 2018. 1° échéance mensuelle : 1/11/18- Fin 1/10/2023. Le capital restant dû au 31/12/2020 s'élève à 359 296 €.

Emprunt auprès de BPI France d'un montant de 500 000 €, durée 5 ans, signature le 24 Octobre 2018. Décaissement le 7/11/2018. 1° échéance mensuelle : 31/12/2018- Fin

30/11/2023. Le capital restant dû au 31/12/2020 s'élève à 375 000 €.

Emprunt auprès du Crédit Agricole d'un montant de 2 050 000 €, durée 5 ans, signature le 20 Mars 2019. Décaissement le 25 Mars 2019. 1° échéance mensuelle : 25/04/19- Fin 25/03/2024. Le capital restant dû au 31/12/2020 s'élève à 1 683 902 €.

Emprunt auprès du LCL d'un montant de 1 000 000 €, durée 7 ans, signature le 21 Novembre 2019. Décaissement le 23 Décembre 2019. 1° échéance mensuelle : 23/1/20- Fin 23/12/2026. Le capital restant dû au 31/12/2020 s'élève à 964 526 €.

Emprunt auprès de la BNP d'un montant de 1 500 000 €, durée 7 ans, signature le 10 Décembre 2019. Décaissement le 20 Décembre 2019. 1° échéance mensuelle : 10/01/20- Fin 10/10/2026. Le capital restant dû au 31/12/2020 s'élève à 1 464 408 €.

Emprunt auprès du Crédit Agricole d'un montant de 1 000 000 €, durée 7 ans, signature le 5 Décembre 2019. Décaissement le 23 Décembre 2019. 1° échéance mensuelle : 25/01/20- Fin 25/12/2026. Le capital restant dû au 31/12/2020 s'élève à 978 427 €.

La société a prorogé l'ensemble des emprunts en cours de 12 mois, sauf BNP 14 mois et CREDIT AGRICOLE 7 mois.

La société a contracté des emprunts PGE COVID 19 auprès des établissements suivants :

Emprunt auprès du LCL d'un montant de 1 500 000 € le 22/04/2020

Emprunt auprès du BNP d'un montant de 2 300 000 € le 24/04/2020

Emprunt auprès de la CAISSE D'EPARGNE d'un montant de 1 800 000 € le 05/05/2020

Emprunt auprès de la SOCIETE GENERALE d'un montant de 1 900 000 € le 27/04/2020

Emprunt auprès du CREDIT AGRICOLE d'un montant de 1 500 000 € le 04/05/2020

Soit un total de 9 000 000 €.

12 mois après le décaissement initial, la société a opté pour un amortissement sur 24 mois avec différé de 12 mois remboursable en une annuité soit en Avril 2023.

L'ensemble des partenaires ont été traités de manière identique.

Caution solidaire

Sociétés	Organismes	Capital restant au 31/12/20
Crescendo Immobilier	BNP	4 917 697
Crescendo Immobilier	Caisse d'épargne	3 934 700
Crescendo Immobilier	Société Générale	4 918 295
SAUMURBCD	Crédit mutuel	60 000
TOTAL		13 830 692

Note N° 38 : Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires versés aux commissaires aux comptes :

	CAC1	CAC2
Honoraires facturés au titre de la mission de contrôle légal	21 000 €	20 000 €

F-DIVERS

Note N° 39 : Points de fidélité

Les points de fidélité sont constatés en réduction du chiffre d'affaires au fur et à mesure de leur conversion par les clients. Si la totalité des points de fidélité venait à être converti, l'engagement pris vis-à-vis des clients représente une valeur de 52 363 € en équivalent prix de revient.

Note n° 40 : Divers

- Produits financiers : Aucun produit financier n'a été constaté d'avance.
- Rémunérations allouées au titre de l'exercice : Il est impossible de mentionner le montant des rémunérations allouées au titre de l'exercice aux membres des organes d'administration sans donner des renseignements de nature à révéler l'identité du bénéficiaire.

Note n° 41 : Gestion Trésorerie

La Société a mis en place une convention de gestion de la trésorerie centralisée avec les sociétés Filles.

G-EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Note N° 42 : Création et prise de participation dans les SAS PORNICBCD et BOEREST

Création de SAS PORNICBCD en date du 12/02/2020 exploitant un restaurant sous enseigne « Jules et John » à 44210 PORNIC. Détention à 80%

Création de SAS BOEREST en date du 01/04/2020 qui exploitera le restaurant anciennement « ALBH » à 47550 BOE. Détention à 100%

SAS CRESCENDO RESTAURATION Du 1/1/2020 au 31/12/2020

Note N° 43 : prise de participation dans TOMMYS CITY TLS SAS

Prise de participation à 33.33% d'associé minoritaire en date du 20.01.2021 avec souscription au capital de 160 000€.

Note N° 44 : Crise COVID-19

A la date d'arrêté des comptes, la crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire perdurent en 2021 avec maintien de l'interdiction d'accueil du public. Ce qui contraint l'entreprise à exercer son activité de manière limitée

La société continue de bénéficier des mesures d'aides et d'exonération en matière de cotisations sociales.

La société va déposer une demande bimestrielle au titre de l'aide exceptionnelle à la prise en charge des coûts fixes pour la période du 1er semestre 2021.

De nouveaux prêts garantis par l'état ont été demandés et obtenus en février 2021 au niveau de Crescendo Restauration Holding pour un montant de 9 M€. Par ailleurs, cette dernière a continué de bénéficier du fonds de solidarité à raison de 200 K€ par mois.

Eu égard à une situation extrêmement évolutive, il est difficile d'en estimer les impacts financiers sur 2021.

Le suivi de la trésorerie est assuré au niveau du groupe consolidé dans son ensemble.

A la date d'arrêté des comptes, une procédure est en cours pour la mise en jeu de la police d'assurance AXA dans le cadre des pertes d'exploitation liées à la fermeture des restaurants du groupe.

Compte tenu des mesures exposées ci-dessus, nous estimons que la continuité d'exploitation de la société n'est pas remise en cause à la clôture.

KPMG

KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Adresse de correspondance
11 rue Archimède
Domaine de Pelus
33692 Mérignac Cedex
France

AUDITEURS & CONSEILS ASSOCIÉS DU SUD-OUEST

Auditeurs et Conseils
Associés du Sud-Ouest
37, Boulevard Carnot
47000 Agen

CRESCENDO RESTAURATION S.A.S.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020
CRESCENDO RESTAURATION S.A.S.
Agropole 47310 Estillac
Ce rapport contient 39 pages

KPMG

KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

AUDITEURS
&
CONSEILS
ASSOCIÉS
DU SUD-OUEST

Auditeurs et Conseils
Associés du Sud-Ouest
37, Boulevard Carnot
47000 Agen

CRESCENDO RESTAURATION S.A.S.

Siège social : Agropole 47310 Estillac
Capital social : €.2.452.030

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A la collectivité des associés de la société CRESCENDO RESTAURATION S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CRESCENDO RESTAURATION S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

AL EM

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans les notes A et G de l'annexe des comptes annuels "EVENEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE" et "EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE" concernant les informations relatives aux impacts de la crise sanitaire du Covid-19 et les mesures prises par la société.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Les titres de participation et les créances rattachées, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2020 s'établit respectivement à 5.193.943 euros et à 28.836.960 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans les notes 18 et 22 de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier les prévisions de flux de trésorerie établies par les directions opérationnelles de la société, à revoir les calculs effectués par la société, et à examiner la procédure d'approbation de ces estimations par la direction.

Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

- Les fonds de commerce dont le montant net figurant au bilan du 31 décembre 2020 s'établit à 1.499.290 euros, ont fait l'objet de tests de dépréciation selon les modalités décrites dans la note 14 de l'annexe des comptes annuels.

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests ainsi que la cohérence d'ensemble des hypothèses utilisées, revu les calculs conduisant aux montants de la dépréciation comptabilisée et nous avons vérifié que la note 14 de l'annexe des comptes annuels donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

AL CM

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

AL EN

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

AL GM

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Mérignac et Agen, le 21 juin 2021

Les commissaires aux comptes,

KPMG S.A.	Auditeurs et Conseils Associés du Sud-Ouest
Aurélie Lalanne *Associée*	Emilie Metge *Associée*

Bilan Actif

CRESCENDO RESTAURATION

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 19/05/21
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	896 611	544 046	352 565	221 640
Fonds commercial	2 748 210	1 248 920	1 499 290	1 545 925
Autres immobilisations incorporelles	13 000		13 000	13 000
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	**3 657 820**	**1 792 966**	**1 864 855**	**1 780 565**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	26 424 502	21 919 749	4 504 753	6 207 298
Installations techniques, matériel et outillage industriel	10 565 133	8 787 576	1 777 558	2 524 372
Autres immobilisations corporelles	5 524 796	4 666 494	858 302	763 074
Immobilisations en cours	187 086		187 086	427 054
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	**42 701 516**	**35 373 819**	**7 327 698**	**9 921 798**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	5 649 211	455 267	5 193 943	5 211 521
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	218 510		218 510	203 600
TOTAL immobilisations financières :	**5 867 720**	**455 267**	**5 412 453**	**5 415 121**
ACTIF IMMOBILISÉ	**52 227 057**	**37 622 051**	**14 605 006**	**17 117 484**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	333 906		333 906	346 679
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	**333 906**		**333 906**	**346 679**
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	150 198		150 198	30 449
Créances clients et comptes rattachés	1 306 074	2 093	1 303 981	2 891 646
Autres créances	35 092 467	1 317 722	33 774 745	25 511 015
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	**36 548 739**	**1 319 815**	**35 228 924**	**28 433 111**
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	691 663		691 663	1 087 049
Disponibilités	2 417 045		2 417 045	4 054 748
Charges constatées d'avance	372 603		372 603	311 976
TOTAL disponibilités et divers :	**3 481 311**		**3 481 311**	**5 453 773**
ACTIF CIRCULANT	**40 363 956**	**1 319 815**	**39 044 141**	**34 233 563**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	92 591 013	38 941 866	53 649 147	51 351 047

© Sage

Bilan Passif

CRESCENDO RESTAURATION

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 19/05/21
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES			Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
SITUATION NETTE				
Capital social ou individuel	dont versé	2 452 030	2 452 030	2 452 030
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			2 632 840	2 632 840
Écarts de réévaluation	dont écart d'équivalence			
Réserve légale			271 965	271 965
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves			1 916 827	1 916 827
Report à nouveau			23 806 804	21 559 307
Résultat de l'exercice			(4 439 150)	2 247 497
		TOTAL situation nette :	**26 641 317**	**31 080 467**
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES			285 942	293 842
		CAPITAUX PROPRES	**26 927 259**	**31 374 309**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
		AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques			19 000	23 690
Provisions pour charges			968 042	843 265
		PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**987 042**	**866 955**
DETTES FINANCIÈRES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			15 887 738	6 616 333
Emprunts et dettes financières divers			3 267 450	4 963 153
		TOTAL dettes financières :	**19 155 188**	**11 579 486**
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS			868	293 321
DETTES DIVERSES				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			2 732 125	3 321 225
Dettes fiscales et sociales			3 707 017	3 847 144
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			13 679	56 845
Autres dettes			125 968	11 761
		TOTAL dettes diverses :	**6 578 789**	**7 236 975**
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE				
		DETTES	**25 734 845**	**19 109 782**
Ecarts de conversion passif				
		TOTAL GÉNÉRAL	53 649 147	51 351 047

© Sage

Compte de Résultat (Première Partie)

CRESCENDO RESTAURATION

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 19/05/21
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	20 336 179		20 336 179	48 353 638
Production vendue de services	3 187 915		3 187 915	2 299 951
Chiffres d'affaires nets	**23 524 094**		**23 524 094**	**50 653 589**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			206 573	29 965
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			536 399	1 022 225
Autres produits			570 827	1 179 422
PRODUITS D'EXPLOITATION			**24 837 893**	**52 885 201**
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			5 783 835	13 742 747
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			115 498	(37 633)
Autres achats et charges externes			9 365 016	11 708 955
TOTAL charges externes :			**15 264 349**	**25 414 068**
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			690 851	1 248 682
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			10 574 037	19 029 413
Charges sociales			2 728 666	4 972 471
TOTAL charges de personnel :			**13 302 703**	**24 001 885**
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			3 044 195	2 807 072
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			680	243
Dotations aux provisions pour risques et charges			128 791	142 795
TOTAL dotations d'exploitation :			**3 173 666**	**2 950 110**
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			121 733	165 291
CHARGES D'EXPLOITATION			**32 553 302**	**53 780 036**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**(7 715 409)**	**(894 835)**

© Sage

Compte de Résultat (Seconde Partie)

CRESCENDO RESTAURATION

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 19/05/21
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**(7 715 409)**	**(894 835)**
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	3 457 706	3 331 328
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	265 391	202 099
Reprises sur provisions et transferts de charges		50 000
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	3 723 097	**3 583 427**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	467 683	586 489
Intérêts et charges assimilées	37 495	351 257
Différences négatives de change	1 614	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	506 792	**937 746**
RÉSULTAT FINANCIER	**3 216 305**	**2 645 680**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**(4 499 104)**	**1 750 845**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	499 840	267 242
Produits exceptionnels sur opérations en capital	334 992	639 782
Reprises sur provisions et transferts de charges	62 752	187 878
	897 585	**1 094 901**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	226 265	147 565
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	269 456	167 647
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	351 889	284 566
	847 610	**599 779**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**49 975**	**495 122**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(9 979)	(1 530)
TOTAL DES PRODUITS	**29 458 575**	**57 563 529**
TOTAL DES CHARGES	**33 897 725**	**55 316 031**
BÉNÉFICE OU PERTE	**(4 439 150)**	**2 247 497**

© Sage

SAS CRESCENDO RESTAURATION

Agropole

47310 ESTILLAC

ANNEXE

SAS CRESCENDO RESTAURATION Du 1/1/2020 au 31/12/2020

SOMMAIRE

A-FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Evénements principaux de l'exercice

Note N° 1 : Création et prise de participation dans les sociétés : SAS PORNIC BCD, SAS BOEREST, SAS NIMES BCD, SAS BEZIERS BCD
Note N° 2 : Cession de 20 % de la SAS TARBES BCD
Note N° 3 : Rachat des 40 % de la SAS MANOSQUE BCD
Note N° 4 : Rachat des 20% de la SAS PORNICREST
Note N° 5 : Rachat des 39.60 % de la SAS SAUMURBCD
Note N° 6 : Fusion-absorption de la SAS MSLREST
Note N° 7 : Rachat de fonds de commerce « A LA BONNE HEURE et « CŒUR DE BLE
Note N° 8 : Cession du fonds de commerce ALBH de Boé à la SAS BOEREST
Note N° 9 : Provision pour dépréciation des comptes courants des sociétés SAS VOIREST, SAS SECLINREST et SAS AUDEREST
Note N° 10 : Provisions pour dépréciation des fonds de commerce de Perpignan Canet, Cluses, Château-Thierry, Hauconcourt, La teste, Lescar, Chasse sur Rhône, St-Brice et Castelculier

B-PRINCIPES-REGLES ET METHODES COMPTABLES

C-INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

Bilan actif

Note N° 11 : Tableau des immobilisations
Note N° 12 : Tableau des amortissements
Note N° 13 : Fonds de commerce
Note N° 14 : Provision pour dépréciation du fonds de commerce
Note N° 15 : Immobilisations incorporelles – Mouvements principaux
Note N° 16 : Immobilisations corporelles - Mouvements principaux
Note N° 17 : Immobilisations corporelles - Amortissements pour dépréciation
Note N° 18 : Liste des filiales et participations
Note N° 19 : Entreprises liées
Note N° 20 : Evaluation des stocks
Note N° 21 : Actif circulant - Classement par échéance
Note N° 22 : Dépréciation des comptes-courants
Note N° 23 : Charges constatées d'avance

SAS CRESCENDO RESTAURATION Du 1/1/2020 au 31/12/2020

Bilan passif

Note N° 24 : Tableau de variation des capitaux propres

Note N° 25 : Capital
Note N° 26 : Accroissement de la dette future d'impôts
Note N° 27 : Engagements pris en matière de retraite
Note N° 28 : Provisions pour risques et charges
Note N° 29 : Dettes financières - Classement par échéance
Note N° 30 : Autres dettes - Classement par échéance
Note N° 31 : Charges à payer

D-INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Note N° 32 : Ventilation du chiffre d'affaires
Note N° 33 : Ventilation de l'effectif moyen de l'Entreprise
Note N° 34 : Transfert de charges
Note N° 35 : Résultat financier
Note N° 36 : Résultat exceptionnel

E-ENGAGEMENTS

Note N° 37 : Engagements donnés
Note N° 38 : Honoraires des commissaires aux comptes

F-DIVERS

Note N° 39 : Points de fidélité
Note N° 40 : Divers
Note N° 41 : Gestion Trésorerie

G-EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Note N° 42 : Prise de participation dans TOMMYS CITY TLS SAS
Note N° 43 : Crise COVID-19

SAS CRESCENDO RESTAURATION Du 1/1/2020 au 31/12/2020

A – FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

EVENEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE

La crise sanitaire liée à la Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement de l'exercice clos au 31 décembre 2020.

La société a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents de la crise Covid-19 sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est l'une des deux approches recommandées par l'Autorité des Normes Comptables dans ses recommandations et observations du 18 mai 2020 relatives à la prise en compte des conséquences de l'événement Covid-19 dans les comptes et situations établis à compter du 1er janvier 2020.

En raison de la nature de son activité, l'entreprise a dû fermer son établissement sur les deux périodes de confinement avec pour conséquence une perte significative de chiffre d'affaires sur l'exercice :

- Fermeture du 15 mars 2020 au 1er juin 2020, soit une perte de CA de 9 771 488 € vs 2019.

- Fermeture du 30 octobre 2020 au 31 décembre 2020, soit une perte de CA de 8 156 168 € vs 2019.

Dans ce contexte, les effets principaux de l'évènement Covid-19 et les mesures prises par la Société pour faire face à la crise engendrée par la pandémie se sont manifestés par :

- La mise en place d'un programme de réduction de coûts au niveau de la société et du Groupe ;
- Un recours à l'activité partielle pour l'ensemble du personnel pour un montant de 4 699 843 € au titre de l'exercice ;
- Le référencement UBER/DELIVEROO pour livraison et/ou développement de la vente à emporter ainsi que la mise en place du Click & Collect ;
- Les reports d'échéances des cotisations URSSAF, retraite, à la clôture de l'exercice n'excèdent pas le montant du 4ème trimestre 2020.
- Le remboursement obtenu du CICE remboursable en 2020 : 1 076 987 € ;
- Une demande d'exonération du loyer commercial et des charges, jusqu'à la cessation de la période d'empêchement, sans aucune pénalité liée à la fermeture ni aux éventuelles adaptations et/ou restrictions nécessaires pour assurer l'exploitation du restaurant : 457 196 €.

SAS CRESCENDO RESTAURATION Du 1/1/2020 au 31/12/2020

La société a sollicité un prêt garanti par l'Etat a été obtenu en 2020 d'un montant de 9 M€ auprès de ses différents partenaires bancaires : Société Générale, BNP, Crédit Agricole, Caisse d'épargne et LCL.

La société a bénéficié du fonds de solidarité au titre du mois de décembre 2020 pour un montant de 200 K€, correspondant au plafond mensuel pour cette aide.

Afin d'accompagner ses filiales, CRESCENDO RESTAURATION a octroyé des avoirs à titre commercial d'un montant de 2 700 € par filiale.

La société a donné congés courant décembre 2020 aux bailleurs pour les sites suivants : Lescar, Bon-Encontre et Chasse sur Rhône, avec une date d'effet au 30 juin 2021. Le fonds de commerce de ces établissements est complétement déprécié au 31 décembre 2020 comme précisé en note N°14. De plus, une dépréciation des immobilisations corporelles a été effectuée pour ne conserver au 31 Décembre 2020 qu'une valeur nette comptable correspondant à la dotation aux amortissements à comptabiliser sur le premier semestre 2021.

Note N° 1 : Création et prise de participation dans les sociétés : SAS PORNIC BCD, SAS BOEREST, SAS NIMES BCD, SAS BEZIERS BCD

La société détient à 100 % le capital des SAS BOEREST et BEZIERS BCD et à 80 % des SAS PORNIC BCD et NIMES BCD créées en 2020.

Note N° 2 : Cession de 20 % de la SAS TARBES BCD

Cession de 20% des titres de la SAS TARBES BCD au Directeur en place, en date du 31 août 2020. Détention 80%.

Note N° 3 : Rachat des 40 % de la SAS MANOSQUE BCD

Suite au non-renouvellement du mandat du Directeur associé, rachat de ses 40 % de titres de la SAS MANOSQUE BCD, en date du 10 juin 2020. Détention à 100 %.

Note N° 4 : Rachat des 20% de la SAS PORNICREST

Suite au départ du Directeur associé, rachat de ses 20 % de titres de la SAS PORNICREST, en date du 29 mai 2020. Détention à 100 %.

SAS CRESCENDO RESTAURATION Du 1/1/2020 au 31/12/2020

Note N° 5 : Rachat des 39.60 % de la SAS SAUMURBCD

Suite au non-renouvellement du mandat du Directeur associé, rachat de ses 39.60% de titres de la SAS SAUMURBCD en date du 23 septembre 2020. Détention à 99.60%.

Note N° 6 : Fusion-absorption de la SAS MSLREST

Fusion-absorption de la SAS MSLREST en date du 31/12/2020.

Note N° 7 : Rachat de fonds de commerce « A la Bonne heure » et « Cœur de blé »

Rachat à CASINO RESTAURATION en date du 28/12/2020 des Fonds de commerce « ALBH » suivants :

- Chalon (71)

ET d'un fonds de commerce « Cœur de Blé » à

- Chalon (71)

Note N° 8 : Cession du fonds de commerce ALBH de Boé à la SAS BOEREST

Cession du fonds de commerce ALBH de Boé (47) à la SAS BOEREST en date du 31/03/2020, à effet du 1er avril 2020.

Note N° 9 : Provisions concernant les comptes-courants des sociétés : SAS VOIREST, SAS SECLINREST ET SAS AUDEREST

Une provision pour dépréciation du compte-courant de la SAS VOIREST a été constituée au 31 Décembre 2019 pour 50 000 €. Elle est maintenue en 2020.

Une provision pour dépréciation du compte-courant de la SAS SECLINREST a été constituée pour 294 548 € en 2017 augmentée en 2018 d'un montant de 186 014€, en 2019 de 219 477 €, et augmentée en 2020 de 167 863 € portant le montant total de la provision pour dépréciation du compte courant au 31 Décembre 2020 à 867 722 €, soit 100 % de la créance en compte-courant de la société.

Une provision pour dépréciation du compte-courant de la SAS AUDEREST a été constituée au 31 Décembre 2019 pour 100 000 €. Elle est augmentée en 2020 d'un montant de 300 000 € portant le montant total de la provision pour dépréciation du compte-courant à 400 000 €.

SAS CRESCENDO RESTAURATION Du 1/1/2020 au 31/12/2020

Note N° 10 : Provisions pour dépréciation des fonds de commerce de Perpignan Canet , Cluses, Château-Thierry, Hauconcourt, La teste, Lescar, Chasse sur rhône, et Castelculier

La provision pour dépréciation du fonds de commerce de l'établissement de Perpignan Canet constatée en 2009 pour 121 583 € et reprise pour un montant de 58 363 € en 2010, portée à 80 000 € en 2011, portée à 151 686 € en 2012, maintenue en 2014, a été ramenée à 115 000 € en 2015. Elle est maintenue depuis.

La provision pour dépréciation du fonds de commerce de Cluses constituée en 2010 pour un montant de 75 000 € est maintenue depuis.

Une provision pour dépréciation du fonds de commerce de Château-Thierry a été constituée en 2013 pour un montant de 20 000 €. Une reprise de 19 000 € a été effectuée en 2014, portant la provision à 1 000 €. La provision a été ramenée à 20 000 € en 2015 et maintenue depuis.

Suite à la TUP avec la SAS MAIZIEREST, on a une provision pour dépréciation du fonds de commerce de Hauconcourt pour un montant de 500 000 € en 2013. Une reprise de 98 000 € a été effectuée en 2014, ramenant la provision à 402 000 €. Une reprise de 152 000 € a été effectuée en 2015, ramenant la provision à 250 000 €. Elle est maintenue en 2018. Une provision complémentaire de 100 000 € a été effectuée au 31/12/2019 portant la provision à 350 000 €. Elle est maintenue en 2020.

Une provision pour dépréciation du fonds de commerce de La Teste a été constituée en 2014 pour un montant de 63 407 €. Une provision de 166 593 € a été effectuée amenant la provision à 230 000 €. Celle-ci est maintenue en 2018 et en 2019. Une provision complémentaire de 13 925 € a été effectuée au 31 Décembre 2020 portant la provision pour dépréciation à 243 925 €.

Suite à la fusion-absorption de la SAS CHASSEREST, on a une provision pour dépréciation du fonds de commerce de Chasse sur Rhône pour un montant de 95 735 €, qui est maintenue en 2020.

Une provision pour dépréciation du fonds de commerce de Lescar a été constituée en 2015 pour un montant de 55 000 €. Elle a été portée à 135 000 € en 2016, à 211 148 € en 2018 et à 311 148 € en 2019. Elle est maintenue à 311 148 € au 31 Décembre 2020.

Une provision pour dépréciation du fonds de commerce de Castelculier a été constituée au 31 Décembre 2020 pour un montant de 38 112 €, correspondant à 100% du fonds de commerce.

Ces provisions ont été comptabilisées par le résultat exceptionnel.

Le montant des dépréciations du fonds commercial inscrit au bilan au 31 Décembre 2020 se décompose comme suit :

- Perpignan Canet 115 000 €
- Cluses 75 000 €
- Château-Thierry 20 000 €
- Hauconcourt 350 000 €
- La Teste 243 925 €
- Lescar 311 148 €
- Chasse 95 735 €
- Bon-Encontre 38 112 €

B – PRINCIPES – REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux principes d'établissement et de présentation des comptes annuels définis par la réglementation française en vigueur, et conformément aux dispositions du code de commerce et du plan comptable général (règlement ANC 2018-01)

C – INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

BILAN ACTIF

Note N° 11 : Tableau des immobilisations

Tableau 2054, tableau joint
Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Note N° 12 : Tableau des amortissements

Tableau 2055, tableau joint

SAS CRESCENDO RESTAURATION Du 1/1/2020 au 31/12/2020

Note N° 13 : Fonds de commerce

Le montant des fonds de commerce au 31/12/2020 pour 2 748 207 € est constitué par :

Brive acheté le	29/05/1998	410 240 €
La teste acheté le	29/05/1998	343 925 €
Castelculier acheté le	01/03/2000	38 112 €
Guéret acheté le	10/03/2002	15 245 €
Perpignan acheté le	10/03/2002	151 687 €
Libourne acheté le	10/03/2002	263 279 €
Lescar acheté le	10/03/2002	311 148 €
Orvault acheté le	04/02/2003	54 995 €
St Brice acheté le	30/04/2006	27 831 €
Cluses acheté le	31/12/2006	75 000 €
Saumur acheté le	15/08/2011	130 000 €
Château-Thierry acheté le	06/06/2011	20 000 €
Hauconcourt	01/01/2013	600 000 €
Chasse sur rhône	01/01/2015	95 735 €
Troyes ALBH	30/12/2019	10 000 €
Carcassonne ALBH	30/12/2019	10 000 €
Aurillac ALBH	30/12/2019	50 608 €
Besançon ALBH	30/12/2019	10 000 €
Valence ALBH	30/12/2019	10 000 €
Bourg de péage ALBH	30/12/2019	10 000 €
Albertville ALBH	30/12/2019	10 000 €
Albertville CDB	30/12/2019	85 000 €
Chalon ALBH	28/12/2020	12 600 €
Chalon CDB	28/12/2020	2 800 €

SAS CRESCENDO RESTAURATION Du 1/1/2020 au 31/12/2020

Note N° 14 : Provision pour dépréciation du fonds du commerce

Au cours de l'exercice, il y a eu un changement des modalités d'application de la méthode de valorisation des fonds de commerce tel que décrit ci-dessous :

- Méthode DCF :
 - La valeur de la société est estimée en fonction de la rentabilité future qu'elle a des chances de dégager, compte tenu de ses flux financiers et économiques.
 - La méthode consiste à déterminer le montant des flux de trésorerie futurs puis à actualiser les futurs profits.

 Ces deux étapes permettent de déterminer la valeur actuelle de la société. Cela permet de mettre en évidence des hypothèses de valorisation (croissance, rentabilité, investissement) sur une longue période puisque les flux de trésorerie sont modélisés sur plusieurs années.
- Méthode Multiple EBITDA :
 - La valorisation est définie comme étant égale à l'EBITDA normatif actualisé.
 - On applique ensuite un coefficient de valorisation de 4 sur l'EBITDA normatif actualisé.

Lors de changement de concept ou de l'acquisition d'un fonds de commerce, il convient d'attendre au moins 3 exercices afin de pouvoir valoriser.

A la clôture de l'exercice, la valeur activée du fonds de commerce au bilan est comparée à ces deux méthodes de valorisation : DCF & Multiple EBITDA. Le cas échéant, on comptabilise une provision pour dépréciation.

Au 31 Décembre 2009, une provision sur les fonds de commerce de Perpignan Canet a été constituée de 121 583 €.

Au 31 Décembre 2010, une reprise sur provision sur les fonds de commerce de Perpignan Canet a été effectuée de 58 363 € et une provision sur le fonds de commerce de cluses a été constituée pour 75 000 €.

Au 31 Décembre 2011, une provision sur le fonds de commerce de Perpignan Canet a été constituée pour 16 780 €.

Au 31 Décembre 2012, une provision sur le fonds de commerce de Perpignan Canet a été constituée pour 71 686 €.

Au 31 Décembre 2013, une provision sur le fonds de commerce de Château-Thierry a été constituée pour 20 000 €. Suite à TUP avec la SAS MAIZIEREST, nous avons constaté une provision sur le fonds de commerce de Hauconcourt d'un montant de 500 000 €.

Au 31 Décembre 2014, une provision sur le fonds de commerce de La teste a été comptabilisée pour 63 407 €. Des reprises sur provision sur les fonds de commerce de Château-Thierry et Hauconcourt ont été effectuées pour respectivement 19 000 € et 98 000 €.

Au 31 Décembre 2015, le goodwill ainsi calculé est inférieur à la valeur du fonds de commerce pour La teste, Château-Thierry et Lescar. Ainsi sur l'exercice, des dotations exceptionnelles de, respectivement 166 593 €, 19 000 € et 55 000 €, ont été comptabilisées.

Des reprises sur provision sur les fonds de commerce de Hauconcourt et Perpignan Canet ont été effectuées, pour respectivement 152 000 € et 36 686 €.

Le fonds de commerce de Chasse sur Rhône fait l'objet d'une dépréciation pour 95 735 € depuis le 31/12/2014. La dépréciation de ce fonds de commerce est liée à la fusion. Pas de dotation à ce titre dans les comptes au 31/12/2015.

Au 31 Décembre 2016, le goodwill ainsi calculé est inférieur à la valeur du fonds de commerce pour Lescar. Une dotation exceptionnelle de 80 000 € a été comptabilisée.

Au 31 Décembre 2018, le goodwill ainsi calculé est inférieur à la valeur du fonds de commerce pour Lescar. Une dotation exceptionnelle de 76 148 € a été comptabilisée.

Au 31 Décembre 2019, le goodwill ainsi calculé est inférieur à la valeur du fonds de commerce pour Lescar. Une dotation exceptionnelle de 100 000 € a été comptabilisée.

Au 31 Décembre 2019, le goodwill ainsi calculé est inférieur à la valeur du fonds de commerce pour Hauconcourt. Une dotation exceptionnelle de 100 000 € a été comptabilisée.

Au 31 Décembre 2020, une dépréciation pour fonds de commerce pour Castelculier a été constatée d'un montant de 38 112 €.

Au 31 Décembre 2020, une dépréciation pour fonds de commerce pour La teste a été constatée d'un montant de 13 925 €.

Note N° 15 : Immobilisations incorporelles – mouvements principaux

	Investissements (en €)
Logiciels	251 766

SAS CRESCENDO RESTAURATION Du 1/1/2020 au 31/12/2020

Note N° 16 : Immobilisations corporelles - Mouvements principaux

- Le rachat de 1 établissement à Casino le 28/12/2020
 pour 94 600 €

et sont notamment représentés par :

	Montants (en €)	
	Investissements	Crédit-bail
Constructions s/sol d'autrui	358 197	
Matériel et outillage	256 613	
Inst.gles, agenc.	95 949	
Matériel bureau et informatique	41 576	
Materiel transport	331 745	
En cours	269 865	

Les sorties d'immobilisations corporelles correspondent principalement à des mises au rebut.

Note N° 17 : Immobilisations corporelles - Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Amort. Economiques	Amort. fiscaux
Construction s/sol d'autrui	Linéaire 3 à 10 ans	idem
Matériel et outillage	Linéaire 3 à 5 ans	idem
Installations et agenc.div.	Linéaire 5 ans	Idem
Matériel de bureau	Linéaire 3 à 5 ans	idem
Mobilier de bureau	Linéaire 3 à 10 ans	Idem
Matériel de transport	Linéaire 4 ans	Idem

SAS CRESCENDO RESTAURATION Du 1/1/2020 au 31/12/2020

Note N° 18 : Liste des filiales et participations

Sociétés Filiales (+ 50%)	Capitaux propres	Capital Détenu En %	VNC Titres détenus	CA HT Dern. Ex. clos	Résultat Net dern. clos	Dividendes Encaissés Au cours ex.
SAS VOIREST	(335 341)	**79.98**	60 964	544 883	(149 674)	
SAS THIERREST	288 942	**80**	60 000	911 748	5 813	
SAS SNREST	(153 100)	**80**	45 001	1 145 513	(101 936)	
SAS BEAUNEREST	(2 131)	**80**	60 000	642 341	(119 019)	
SARL SALAISEREST	161 292	**100**	313 799	918 242	(110 900)	
SARL DRAGREST	20 062	**99.95**	109 930	519 432	(72 126)	
SAS PAMREST	383 280	**79.98**	359 977	957 576	38 928	
SAS NANTEREST	(1 280 346)	**100**	60 001	849 938	(523 729)	
SAS ROCHEREST	485 967	**70**	52 500	1 339 298	105 912	41 066
SAS DAXREST	390 636	**80**	60 000	1 545 178	32 953	
SAS VESOULREST	429 968	**80**	60 000	1 214 659	26 534	
SAS ANCENIREST	518 648	**70**	52 500	1 106 911	100 591	
SAS FRANCHEVILLEREST	294 121	**70**	52 500	723 403	(11 174)	
SAS OLEREST	299 752	**70**	52 500	831 382	37 325	
SAS PORNICREST	131 804	**100**	188 745	729 630	(78 548)	
SAS BERGERACREST	(125 548)	**80**	132 104	724 709	(185 359)	
SAS CERNAYREST	(20 218)	**100**	164 497	814 204	(89 763)	
SAS SECLINREST	(873 344)	**100**	65 000	170 574	(278 439)	
SAS AUDEREST	(518 912)	**100**	239 303	387 354	(343 304)	
SAS SAINTGILREST	471 040	**70**	52 500	1 517 456	160 722	49 000
SAS BRESSEREST	327 373	**70**	52 500	1 027 393	18 719	
SAS MONTLUCONREST	49 058	**100**	75 000	551 656	(96 413)	
SAS ROMOREST	(295 975)	**100**	75 000	470 889	(180 078)	
SAS BCDREST	1 082 375	**79.93**	119 900	3 029 980	371 562	
SCI CRESC.IMMOBILIER	1 064 405	**99.90**	2 000 999	1 381 640	(256 875)	
SAS CAHORSREST	(139 520)	**80**	60 000	672 591	(74 228)	
SCI J ETJ IMMOB.	(44 914)	**99.90**	999	407 691	(88 496)	
SAS ADOUREST	41 723	**80**	4 966	678 348	(27 774)	
SAS PAUBCD	(242 625)	**60**	15 000	1 343 052	(23 461)	
SAS FOURNIL JULES	(1 038 365)	**100**	1 000	929 540	(178 691)	

SAS CRESCENDO RESTAURATION Du 1/1/2020 au 31/12/2020

SAS ARGELESREST	433 427	**83.55**	264 115	827 825	(40 247)	
SAS BELFORTREST	5 221	**100**	250 361	1 205 134	(269 584)	
SAS BORDEAUX BCD	(489 690)	**100**	1 000	437 005	(134 662)	
SAS LE PIAN BCD	(698 055)	**100**	75 000	695 753	(153 244)	
SAS ST JEAN BCD	(676 370)	**100**	25 000	806 925	(207 014)	
SAS LYON BCD	(404 419)	**100**	10	532 717	(294 953)	
SAS TARBES BCD	90 263	**80**	20 000	1 272 526	49 235	
SAS MANOSQUE BCD	(799 305)	**100**	6 001	305 732	(247 764)	
SAS THONONREST	128 485	**100**	129 037	629 624	(104 004)	
SAS STHERBLAINREST	(596 405)	**100**	1 000	357 946	(272 655)	
SAS SAUMUR BCD	(466 469)	**99.60**	3 001	212 699	(253 581)	
SAS LAVALREST	(149 349)	**80**	20 000	1 530 090	(205 510)	
SAS BELLE ETOILE BCD	(215 849)	**70**	17 500	943 037	(240 849)	
SAS POITIERS BCD	(220 068)	**100**	25 000	171 241	(245 068)	
SAS BREST BCD	(191 025)	**100**	25 000	367 072	(216 025)	
SAS CLERMONT BCD	(1 919)	**100**	25 000	894 250	(26 919)	
SAS ST ETIENNE BCD	(201 539)	**100**	25 000	474 824	(226 539)	
SAS PORNICBCD		**80**	20 000			
SAS BOEREST	(188 681)	**100**	25 000	172 343	(213 681)	
SAS NIMES BCD	33 781	**80**	20 000	14 982	8 781	
SAS BEZIERS BCD	24 876	**100**	25 000	0	(124	

Les titres des filiales dont la situation nette est négative font l'objet d'un test de dépréciation. Sont concernées au titre de l'exercice 2020 : NANTEREST, SNREST, VOIREST, AUDEREST, ROMOREST, SECLINREST, PAUBCD et CAHORSREST.

Méthode : Il convient de calculer la situation nette de la filiale à la fin de l'exercice suivant, Si la situation nette continue de se détériorer, il convient de provisionner les titres, Si la situation nette s'améliore, il convient de calculer la valeur économique de la filiale.

L'application de cette méthode entraine la comptabilisation d'une provision pour dépréciation de la totalité des titres détenus dans les filiales concernées par le résultat financier.

A la fin de l'exercice 2014, une provision pour dépréciation a été constatée sur les titres de TIGNIEUREST pour 75 000 €.

A la fin de l'exercice 2015, une provision pour dépréciation a été constatée sur les titres de VOIREST pour 60 964 €.

A la fin de l'exercice 2016, une provision pour dépréciation a été constatée sur les Titres de RENNESREST de 60 000 €. Il a été repris à hauteur de 10 964 € la provision pour dépréciation de la SAS VOIREST.

A la fin de l'exercice 2017, une provision pour dépréciation a été constatée sur les titres de AUDEREST pour 42 291 €, SECLINREST pour 60 000 € et VOIREST pour 10 964 €.

A la fin de l'exercice 2018, une provision pour dépréciation a été constatée sur les titres de ROMOREST pour 75 000 €.

A la fin de l'exercice 2019, une provision pour dépréciation a été constatée sur les titres de SECLINREST pour 5 000 €, AUDEREST pour 197 012 € et PAUBCD pour 15 000 €.

Les provisions concernant les SAS RENNESREST et TIGNIEUREST, sociétés fusionnées en 2019, sont neutralisées, respectivement pour 60 000 € et 75 000 €.

A la fin de l'exercice 2020, aucune nouvelle dépréciation de titres n'a été comptabilisée.

Note N° 19 : Entreprises liées

Nature	Montant concernant les entreprises liées
Clients et comptes rattachées	80 745
Autres créances	30 154 682
Fournisseurs et comptes rattachés	29 529
Autres dettes	2 809 414
Charges financières	15 898
Produits financiers (hors dividendes)	262 670

Note N° 20 : Evaluation des stocks

Les stocks sont évalués au prix d'achat selon la méthode FIFO.

SAS CRESCENDO RESTAURATION Du 1/1/2020 au 31/12/2020

Note N° 21 : Actif circulant - Classement par échéance

L'exigibilité de toutes les créances de l'actif circulant est inférieure à un an.

Note N° 22 : Dépréciation des comptes-courants

Les comptes- courants des filiales dont la situation nette est négative et qui sont au-delà de leur seconde année d'exploitation font l'objet d'un test de dépréciation.

A partir de la 3° année d'exploitation pleine, on calcule la valeur des titres détenus par CRESCENDO RESTAURATION.

Lors de changement de concept, il convient d'attendre au moins trois exercices afin de pouvoir valoriser.

Au cours de l'exercice, il y a eu un changement des modalités d'application de la méthode de valorisation des comptes-courants tel que décrit ci-dessous :

- Méthode DCF :
 - La valeur de la société est estimée en fonction de la rentabilité future qu'elle a des chances de dégager, compte tenu de ses flux financiers et économiques.
 - La méthode consiste à déterminer le montant des flux de trésorerie futurs puis à actualiser les futurs profits.

 Ces deux étapes permettent de déterminer la valeur actuelle de la société. Cela permet de mettre en évidence des hypothèses de valorisation (croissance, rentabilité, investissement) sur une longue période puisque les flux de trésorerie sont modélisés sur plusieurs années.
- Méthode Multiple EBITDA :
 - La valorisation est définie comme étant égale à l'EBITDA normatif actualisé.
 - On applique ensuite un coefficient de valorisation de 4 sur l'EBITDA normatif actualisé.

A la clôture de l'exercice, la valeur des titres et des comptes-courants est comparée à la valeur des fonds propres et des comptes-courants obtenue avec ces deux méthodes de valorisation : DCF & Multiple EBITDA. Le cas échéant, on comptabilise une provision pour dépréciation.

Le cas échéant, une provision est comptabilisée à hauteur de la différence.

Si la valeur des titres est égale à 0, il convient ensuite de déprécier le compte-courant.

Sont concernées au titre de l'exercice 2020 : AUDEREST et SECLINREST.

SAS CRESCENDO RESTAURATION Du 1/1/2020 au 31/12/2020

Au 31 décembre 2009, le test de dépréciation entraine la constitution d'une provision sur le compte-courant de la SAS PORNICREST d'un montant de 200 000 €, soit une charge financière sur l'exercice de 200 000 €.

Au 31 décembre 2010, le test de dépréciation entraine la constitution d'une provision sur les compte-courants des SAS PORNICREST pour 260 000 €, MAIZIEREST pour 1 000 000 €, SNREST pour 160 000 €, soit une charge financière sur l'exercice de 1 420 000 €.

Au 31 décembre 2011, le test de dépréciation entraine la constitution d'une provision sur les comptes-courants de la SAS SNREST pour 30 000 €, soit une charge financière de 30 000 €.

Au 31 décembre 2012, le test de dépréciation entraine la constitution d'une provision sur les compte-courants de la SAS TIGNIEUREST pour 150 000 €, soit une charge financière de 150 000 €.

Au 31 décembre 2013, le test de dépréciation entraine la constitution d'une provision sur les comptes-courants de la SARL SOLOREST pour 300 000 €, de la SAS SNREST pour 2 500 €, soit une charge financière de 302 500 €.

Au 31 décembre 2014, le test de dépréciation entraine la constitution d'une provision sur les comptes-courants de la SARL SOLOREST pour 125 000 €, de la SAS SNREST pour 90 000 €, de la SAS TIGNIEUREST pour 35 000 €, de la SAS CHASSEREST pour 111 000 €, soit une charge financière de 361 000 €.

Au 31 Décembre 2015, le test de dépréciation entraine la constitution d'une provision sur les comptes-courants de la SAS VOIREST pour 185 000 €, de la SAS TIGNIEUREST pour 100 000 €, soit une charge financière de 285 000 €.

Au 31 Décembre 2016, le test de dépréciation entraine la constitution d'une provision sur les comptes-courants de la SARL SOLOREST pour 10 000 €, de la SAS CHATEAUGIREST pour 400 000 €, soit une charge financière de 410 000 €.

Au 31 Décembre 2017, le test de dépréciation entraine la constitution d'une provision sur le compte-courant de SECLINREST pour 294 548 €, soit une charge financière sur l'exercice de 294 548 €.

Au 31 Décembre 2018, le test de dépréciation entraîne la constitution d'une provision sur les comptes courants de la SAS SECLINREST pour 186 014 € et de la SAS RENNESREST pour 50 000 €, soit une charge financière sur l'exercice de 236 014 €.

Au 31 Décembre 2019, le test de dépréciation entraîne la constitution d'une provision sur les comptes courants de la SAS SECLINREST pour 219 477 €, de la SAS VOIREST pour 50 000 € et de la SAS AUDEREST pour 100 000 €, soit une charge financière sur l'exercice de 369 477 €.

La provision concernant la SAS TIGNIEUREST, société fusionnée en 2019, est neutralisée pour 50 000 €.

Au 31 Décembre 2020, le test de dépréciation entraîne la constitution d'une provision sur les comptes courants de la SAS SECLINREST pour 167 683 €, et de la SAS AUDEREST pour 300 000 €, soit une charge financière sur l'exercice de 467 683 €.

Les comptes-courants des autres filiales ne font pas l'objet d'une provision pour dépréciation.

Note N° 23 : Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

BILAN PASSIF

Note N° 24 : Tableau de variation des capitaux propres

	N-1	+	-	N
Capital	2 452 030			2 452 030
Primes, réserves	4 821 633			4 821 633
Report à nouveau	21 559 307	2 247 497		23 806 804
Résultat	2 247 497	(4 439 150)	2 247 497	(4 439 150)
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	293 842		7 900	285 942
Autres				
TOTAL	31 374 309	(2 191 653)	2 255 397	26 927 259

Note N° 25 : Capital

Mvts des titres	Nombre	Valeur nominale	Capital social
Titres en début ex.	694 647	3.53	2 452 030
Titres en fin exercice	694 647	3.53	2 452 030

Note N° 26 : Accroissement de la dette future d'impôts

Suite à l'échange de titres lors de la fusion-absorption, des plus-values en sursis d'imposition sont constatées :

Plus-values en sursis : 2 444 K€

Note N° 27 : Engagements pris en matière de retraite

Les engagements de départ en retraite sont calculés annuellement conformément aux dispositions de la convention collective de la restauration et à la recommandation du CNC du 7 Novembre 2013 (ANC 2013.02).

Les principales hypothèses retenues pour le calcul sont :

Age de départ à la retraite 62 ans

Le taux Iboxx n'étant plus disponible, l'indice de référence est désormais le taux de Bloomberg.

Actualisation au taux de 0.40 %
Taux de charges sociales de 43 % pour les salariés et 47 % pour l'encadrement.
La table de mortalité correspond à la bas INSEE de 2018.

Le montant total des engagements existants au 31 Décembre est enregistré au passif du bilan dans un compte de provision pour la somme de 968 042 € charges sociales incluses. L'incidence sur le compte de résultat est la variation des engagements, soit (124 777 €).

Note N° 28 : Provisions pour risques et charges

	Montant Début Ex.	Dotation exercice	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Montant Fin Ex.
Prov. Litiges salariaux	23 690		4 690		19 000
Autres provisions	0	0	0		0
Total	23 690	0	4 690		19 000

Note N° 29 : Dettes financières - Classement par échéance

Rubrique	Total	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	15 887 738	1 710 995	13 236 961	939 783
Groupe et associés	3 046 225	3 046 225		

Note N° 30 : Autres dettes - Classement par échéance

Toutes les dettes, autres que financières, sont d'échéance inférieure à un an.

Note N° 31 : Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes auprès ets crédit Emprunts et dettes financières divers	0 0
Fournisseurs	1 220 053
Dettes fiscales et sociales	2 519 289
Fournisseurs immobilisations	12 000
Totaux	3 751 342

D – INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Note N° 32 : Ventilation du chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires

• Recettes restaurant	20 336 179
• Produits des services	3 187 915
TOTAL	**23 524 094**

Note N° 33 : Effectif moyen au 31 Décembre

Personnel salarié

• Cadre	61
• Agents de maîtrise et techniciens	89
• Employés	559
• Apprenti	35
TOTAL	**744**

Note N° 34 : Transfert de charges

Les transferts de charges pour 527 695 € représentent les avantages en nature pour 467 234€, la prise en charge de la formation par le Fafih pour 10 687 €, des remboursements indemnités journalières pour 40 477 € et des remboursements assurances pour 9 296 €.

SAS CRESCENDO RESTAURATION Du 1/1/2020 au 31/12/2020

Note N° 35 : Résultat financier

Le résultat financier sur l'exercice s'élève à 3 216 305 € contre 2 645 680 € en 2019.

Il est composé comme suit :

Produits financiers	**3 723 097**
Dividendes filiales	3 457 706
Autres produits financiers	2 721
Intérets C/C groupe	262 670
Reprise s/prov. dép. élts financiers	0
Reprise s/Prov. Dépréc. Comptes-courants	0
Charges financières	**506 792**
Dot. Prov. Dépréc. Immob.Financières	0
Dot. Prov. Dépréc. Comptes-courants	467 683
Intérêts emprunt	12 062
Intérêts comptes-courants	17 092
Intérêts bancaires	1 161
Vrai mali de fusion	7 180
Pertes s/créances ratt. Participations	0
Pertes de change	1 614

SAS CRESCENDO RESTAURATION Du 1/1/2020 au 31/12/2020

Note N° 36 : Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel sur l'exercice s'élève à 49 975 € contre 495 122 € sur 2019. Il est composé comme suit :

Produits exceptionnels	**897 585**
Produits cession immobilisations	304 167
Produits cession immobilisations financières	30 825
Produits exceptionnels retour meilleure fortune	0
Produits exceptionnels divers	374 331
Produits sur ex.antérieurs	121 051
Reprises amortissements dérogatoires	62 752
Rentrée sur créances amorties	4 458
Charges exceptionnelles	**847 610**
Dot. Prov dép. excep	0
VNC des éléments actifs cédés	264 456
VNC des immobilisations financières cédés	5 000
Malis s/rachat actions propres	0
Charges except. sur ex. antérieurs	51 925
Amortissements dérogatoires	54 852
Pénalités, amendes fiscales	16 265
Autres charges excep gestion	158 075
Dotations provisions pour dépréc.excep. Fonds de Com.	52 037
Dotations provisions pour dépréc.excep. immo corporelles	245 000

SAS CRESCENDO RESTAURATION Du 1/1/2020 au 31/12/2020

E-ENGAGEMENTS

Note N° 37 : Engagements donnés

Nantissement Fonds de Commerce

Emprunt auprès de BPI France d'un montant de 400 000 €, durée 7 ans, signature le 20 Janvier 2015. Décaissement le 11/02/15. 1° échéance trimestrielle : 31/5/17-Fin 28/02/22. Garantie : retenue de garantie de 20 000 € bpifrance financement.
Le capital restant dû au 31/12/2020 s'élève à 160 000 €.

Emprunt auprès du CIC d'un montant de 1 000 000 €, durée 5 ans, signature le 27 Octobre 2017.Décaissements les 18/12/17 pour 340 839 € et 21/12/17 pour 458 658 € - 1° échéance mensuelle le 5 Février 2018 - Fin 5/12/2022. Il reste 200 000 € à débloquer. Garantie : nantissement du compte ouvert au CIC. Le capital restant dû au 31/12/2020 s'élève à 351 043 €.

Emprunt auprès du LCL d'un montant de 500 000 €, durée 5 ans, signature le 28 Septembre 2018. Décaissement le 1 Octobre 2018. 1° échéance mensuelle : 1/11/18- Fin 1/10/2023. Le capital restant dû au 31/12/2020 s'élève à 359 296 €.

Emprunt auprès de BPI France d'un montant de 500 000 €, durée 5 ans, signature le 24 Octobre 2018. Décaissement le 7/11/2018. 1° échéance mensuelle : 31/12/2018- Fin 30/11/2023. Le capital restant dû au 31/12/2020 s'élève à 375 000 €.

Emprunt auprès du Crédit Agricole d'un montant de 2 050 000 €, durée 5 ans, signature le 20 Mars 2019. Décaissement le 25 Mars 2019. 1° échéance mensuelle : 25/04/19- Fin 25/03/2024. Le capital restant dû au 31/12/2020 s'élève à 1 683 902 €.

Emprunt auprès du LCL d'un montant de 1 000 000 €, durée 7 ans, signature le 21 Novembre 2019. Décaissement le 23 Décembre 2019. 1° échéance mensuelle : 23/1/20- Fin 23/12/2026. Le capital restant dû au 31/12/2020 s'élève à 964 526 €.

Emprunt auprès de la BNP d'un montant de 1 500 000 €, durée 7 ans, signature le 10 Décembre 2019. Décaissement le 20 Décembre 2019. 1° échéance mensuelle : 10/01/20- Fin 10/10/2026. Le capital restant dû au 31/12/2020 s'élève à 1 464 408 €.

Emprunt auprès du Crédit Agricole d'un montant de 1 000 000 €, durée 7 ans, signature le 5 Décembre 2019. Décaissement le 23 Décembre 2019. 1° échéance mensuelle : 25/01/20- Fin 25/12/2026. Le capital restant dû au 31/12/2020 s'élève à 978 427 €.

La société a prorogé l'ensemble des emprunts en cours de 12 mois, sauf BNP 14 mois et CREDIT AGRICOLE 7 mois.

La société a contracté des emprunts PGE COVID 19 auprès des établissements suivants :

Emprunt auprès du LCL d'un montant de 1 500 000 € le 22/04/2020

SAS CRESCENDO RESTAURATION Du 1/1/2020 au 31/12/2020

Emprunt auprès du BNP d'un montant de 2 300 000 € le 24/04/2020

Emprunt auprès de la CAISSE D'EPARGNE d'un montant de 1 800 000 € le 05/05/2020

Emprunt auprès de la SOCIETE GENERALE d'un montant de 1 900 000 € le 27/04/2020

Emprunt auprès du CREDIT AGRICOLE d'un montant de 1 500 000 € le 04/05/2020

Soit un total de 9 000 000 €.

12 mois après le décaissement initial, la société a opté pour un amortissement sur 24 mois avec différé de 12 mois remboursable en une annuité soit en Avril 2023.

L'ensemble des partenaires ont été traités de manière identique.

Caution solidaire

Sociétés	Organismes	Capital restant au 31/12/20
Crescendo Immobilier	BNP	4 917 697
Crescendo Immobilier	Caisse d'épargne	3 934 700
Crescendo Immobilier	Société Générale	4 918 295
SAUMURBCD	Crédit mutuel	60 000
TOTAL		13 830 692

Note N° 38 : Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires versés aux commissaires aux comptes :

	CAC1	CAC2
Honoraires facturés au titre de la mission de contrôle légal	33 800 €	20 450 €

F-DIVERS

Note N° 39 : Points de fidélité

Les points de fidélité sont constatés en réduction du chiffre d'affaires au fur et à mesure de leur conversion par les clients. Si la totalité des points de fidélité venait à être converti, l'engagement pris vis-à-vis des clients représente une valeur de 52 363 € en équivalent prix de revient.

SAS CRESCENDO RESTAURATION Du 1/1/2020 au 31/12/2020

Note n° 40 : Divers

- Produits financiers : Aucun produit financier n'a été constaté d'avance.
- Rémunérations allouées au titre de l'exercice : Il est impossible de mentionner le montant des rémunérations allouées au titre de l'exercice aux membres des organes d'administration sans donner des renseignements de nature à révéler l'identité du bénéficiaire.

Note n° 41 : Gestion Trésorerie

La Société a mis en place une convention de gestion de la trésorerie centralisée avec les sociétés Filles.

G-EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Note N° 42 : prise de participation dans TOMMYS CITY TLS SAS

Prise de participation à 33.33% d'associé minoritaire en date du 20.01.2021 avec souscription au capital de 160 000€.

Note N° 43 : Crise COVID-19

A la date d'arrêté des comptes, la crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire perdurent en 2021 avec maintien de l'interdiction d'accueil du public, ce qui contraint l'entreprise à exercer son activité de manière limitée.

La société continue de bénéficier des mesures d'aides et d'exonération en matière de cotisations sociales.

La société va déposer une demande bimestrielle au titre de l'aide exceptionnelle à la prise en charge des coûts fixes pour la période du 1er semestre 2021.

De nouveaux prêts garantis par l'état ont été demandés et obtenus en février 2021 au niveau de Crescendo Restauration Holding pour un montant de 9 M€. Par ailleurs, cette dernière a continué de bénéficier du fonds de solidarité à raison de 200 K€ par mois.

Eu égard à une situation extrêmement évolutive, il est difficile d'en estimer les impacts financiers sur 2021.

SAS CRESCENDO RESTAURATION Du 1/1/2020 au 31/12/2020

Le suivi de la trésorerie est assuré au niveau du groupe consolidé dans son ensemble.

La société a été contrainte de mettre en place un Plan Sauvegarde Emploi (PSE) représentant un coût estimatif de 900 K€, et au niveau de sa filiale SAS SECLINREST pour un cout estimatif de 120 K€.

Le PSE n'étant pas encore annoncé aux salariés ni aux différentes instances à la clôture 2020, en application des règles comptables et fiscales, aucune provision n'a été comptabilisée à ce titre dans les comptes au 31/12/2020 de la société CRESCENDO RESTAURATION et la filiale concernée, SECLINREST.

A la date d'arrêté des comptes, une procédure est en cours pour la mise en jeu de la police d'assurance AXA dans le cadre des pertes d'exploitation liées à la fermeture des restaurants du groupe.

Compte tenu des mesures exposées ci-dessus, nous estimons que la continuité d'exploitation de la société et du groupe n'est pas remise en cause à la clôture.

(5) **IMMOBILISATIONS** N° 2054-SD2021

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise : CRESCENDO RESTAURATION — Néant ☐ *

CADRE A — IMMOBILISATIONS

			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)		Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence (2)		Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste (3)	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	KD	3 430 574	KE		KF	251 766	
CORPORELLES	Terrains	KG		KH		KI		
	Constructions — Sur sol propre [Dont Composants L9]	KJ		KK		KL		
	Constructions — Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]	KM	26 304 786	KN		KO	358 197	
	Constructions — Installations générales, agencements* et aménagements des constructions [Dont Composants M2]	KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]	KS	10 430 668	KT		KU	256 613	
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV	3 375 211	KW		KX	95 949	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *	KY	622 284	KZ		LA	331 745	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	1 244 048	LC		LD	41 576	
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours	LH	427 054	LI		LJ	269 865	
	Avances et acomptes	LK		LL		LM		
	TOTAL III	LN	42 404 049	LO		LP	1 353 945	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T		
	Autres participations	8U	5 666 789	8V		8W	218 747	
	Autres titres immobilisés	1P		1R		1S		
	Prêts et autres immobilisations financières	1T	203 600	1U		1V	15 413	
	TOTAL IV	LQ	5 870 389	LR		LS	234 160	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG	51 705 012	ØH		ØJ	1 839 871	

CADRE B — IMMOBILISATIONS

			Diminutions : par virement de poste à poste (1)	Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence (2)		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (3)		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence — Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice (4)	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	IO		LV	24 520	LW	3 657 820	1X	
CORPORELLES	Terrains	IP		LX		LY		LZ	
	Constructions — Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
	Constructions — Sur sol d'autrui	IR		MD	238 481	ME	26 424 502	MF	
	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ	122 147	MK	10 565 133	ML	
	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM	1 045	MN	3 470 114	MO	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	IV		MP	184 972	MQ	769 057	MR	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	1 285 624	MU	
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers*	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ	509 833	NA	187 086	NB	
	Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III	IY		NG	1 056 478	NH	42 701 516	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations	IØ		ØX	236 325	ØY	5 649 211	ØZ	
	Autres titres immobilisés	I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E	503	2F	218 510	2G	
	TOTAL IV	I3		NJ	236 828	NK	5 867 720	2H	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4		ØK	1 317 826	ØL	52 227 057	ØM	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

© Sage

(6) AMORTISSEMENTS

N° 2055-SD2021

Désignation de l'entreprise : CRESCENDO RESTAURATION — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles — TOTAL II		PE	453 126	PF	105 440	PG	14 520	PH	544 046
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR	20 097 488	PS	1 664 910	PT	29 002	PU	21 733 396
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	7 906 296	QA	905 869	QB	78 127	QC	8 734 038
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	2 886 475	QE	193 919	QF	88	QG	3 080 306
	Matériel de transport	QH	450 948	QI	121 799	QJ	184 972	QK	387 776
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	1 141 045	QM	52 258	QN		QO	1 193 303
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	32 482 252	QV	2 938 755	QW	292 189	QX	35 128 819
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	32 935 378	ØP	3 044 195	ØQ	306 709	ØR	35 672 864

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions — Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Constructions — Sur sol d'autrui	R7		R8	5 479	R9		S1		S2	10 978	S3		S4	(5 499)
Constructions — Inst.gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4	46 216	T5		T6		T7	39 931	T8		T9	6 285
Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
Autres immobilisations corporelles — Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7	3 156	V8		V9		W1	11 843	W2		W3	(8 686)
Autres immobilisations corporelles — Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III	X2		X3	54 852	X4		X5		X6	62 752	X7		X8	(7 901)
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)	NP		NQ	54 852	NR		NS		NT	62 752	NU		NV	(7 901)
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	54 852			Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY	62 752				Total général non ventilé (NW - NY)	NZ	(7 901)	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

© Sage